

# **RECUEIL DES ACTES**

# **ADMINISTRATIFS**

N° 2019-01

**ANNÉE 2019**

**1<sup>er</sup> SEMESTRE**

-----  
R.A.A. n° 2019-01  
1<sup>er</sup> semestre 2019

-----  
Imprimé par le SDIS de Vaucluse  
Esplanade de l'armée d'Afrique,  
BP 60070  
84005 AVIGNON cedex 1  
Tél: 04.90.81.18.18  
[www.sdis84.fr](http://www.sdis84.fr)  
-----

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**  
**DE VAUCLUSE**

\*\*\*

**ANNÉE 2019 – 1<sup>er</sup> SEMESTRE**

\*\*\*

<b>INTRODUCTION</b>
---------------------

Conformément à l'article R. 1424-17 du code général des collectivités territoriales, le dispositif des délibérations ainsi que les actes du président, qui ont un caractère réglementaire, sont publiés dans le recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le contenu intégral des délibérations et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur demande au siège de l'établissement :

*SDIS de Vaucluse*  
*Esplanade de l'armée d'Afrique,*  
*BP 60070*  
*84005 AVIGNON cedex 1*  
*Tél: 04.90.81.18.18*  
[www.sdis84.fr](http://www.sdis84.fr)

Comment retrouver une délibération ou un arrêté?

- Vous pouvez utiliser la recherche en plein texte dans le titre ou dans le corps du texte RECHERCHE
- Si vous connaissez le numéro de l'arrêté ou de la délibération utiliser : SOMMAIRE
- Si vous faites une recherche par thème ou par type d'actes utiliser : INDEX

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
TABLE DES MATIERES.....	4
INDEX PAR THÈMES.....	7
INDEX GÉOGRAPHIQUE.....	7
<b>I- DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE ET DE SON BUREAU.....</b>	<b>8</b>
<b>RÉUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE DU 20 FÉVRIER 2019.....</b>	<b>9</b>
DÉLIBÉRATION N° B01/2019.....	9
<b>RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE DU 20 FÉVRIER 2019 .....</b>	<b>10</b>
DÉLIBÉRATION N° 01/2019 : .....	10
DÉLIBÉRATION N° 02/2019 : .....	10
DÉLIBÉRATION N° 03/2019 : .....	10
DÉLIBÉRATION N° 04/2019 : .....	10
DÉLIBÉRATION N° 05/2019 : .....	11
DÉLIBÉRATION N° 06/2019 : .....	11
<b>RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE DU 26 MARS 2019 .....</b>	<b>12</b>
DÉLIBÉRATION N° 07/2019 .....	12
DÉLIBÉRATION N° 08/2019 .....	12
DÉLIBÉRATION N° 09/2019 .....	12
DÉLIBÉRATION N° 10/2019 .....	12
DÉLIBÉRATION N° 11/2019 .....	12
DÉLIBÉRATION N° 12/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 13/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 14/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 15/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 16/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 17/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 18/2019 .....	13
DÉLIBÉRATION N° 19/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 20/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 21/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 22/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 23/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 24/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 25/2019 .....	14
DÉLIBÉRATION N° 26/2019 .....	15
DÉLIBÉRATION N° 27/2019 .....	15
DÉLIBÉRATION N° 28/2019 .....	15
DÉLIBÉRATION N° 29/2019 .....	15
<b>RÉUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE DU 23 MAI 2019 .....</b>	<b>16</b>
DÉLIBÉRATION N° B02/2019 .....	16
DÉLIBÉRATION N° B03/2019 .....	16
DÉLIBÉRATION N° B04/2019 .....	16
DÉLIBÉRATION N° B05/2019 .....	16
DÉLIBÉRATION N° B06/2019 .....	16
<b>RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE DU 25 JUIN 2019.....</b>	<b>17</b>
DÉLIBÉRATION N° 30/2019 .....	17
DÉLIBÉRATION N° 31/2019 .....	17
DÉLIBÉRATION N° 32/2019 .....	17
DÉLIBÉRATION N° 33/2019 .....	17
DÉLIBÉRATION N° 34/2019 .....	17
DÉLIBÉRATION N° 35/2019 .....	18

DÉLIBÉRATION N° 36/2019 .....	18
DÉLIBÉRATION N° 37/2019 .....	18
DÉLIBÉRATION N° 38/2019 .....	18
DÉLIBÉRATION N° 39/2019 .....	18
DÉLIBÉRATION N° 40/2019 .....	19
DÉLIBÉRATION N° 41/2019 .....	19
DÉLIBÉRATION N° 42/2019 .....	19
DÉLIBÉRATION N° 43/2019 .....	19
DÉLIBÉRATION N° 44/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 45/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 46/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 47/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 48/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 49/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 50/2019 .....	20
DÉLIBÉRATION N° 51/2019 .....	21
DÉLIBÉRATION N° 52/2019 .....	21
DÉLIBÉRATION N° 53/2019 .....	21
DÉLIBÉRATION N° 54/2019 .....	21
<b>II- ARRÊTÉS .....</b>	<b>22</b>
<b>ARRÊTÉS DU PRÉFET DE VAUCLUSE .....</b>	<b>23</b>
ARRÊTÉ DU 15 AVRIL 2019 .....	24
<i>PORTANT APPROBATION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES .....</i>	<i>24</i>
ARRÊTÉ N° 2019-182 .....	24
<i>FIXANT LA LISTE DES SAPEURS-POMPIERS APTES À EXERCER DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>24</i>
ARRÊTÉ N° 2019-183 .....	25
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS À LA RÉALISATION DES MISSIONS DE RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE (RCCI) DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>25</i>
ARRÊTÉ N° 2019-184 .....	26
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS À LA RÉALISATION DES MISSIONS DE RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE FEUX DE FORETS (RCCIF) DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>26</i>
ARRÊTÉ N° 2019-185 .....	26
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS CYNOTECHNIQUES ET ÉQUIPES CYNOTECHNIQUES DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>26</i>
ARRÊTÉ N° 2019-186 .....	27
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DU SECOURS SPÉLÉO DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>27</i>
ARRÊTÉ N° 2019-187 .....	28
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES PLONGEURS DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>28</i>
ARRÊTÉ N° 2019-188 .....	29
<i>FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES PERSONNELS DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SIC) DE SÉCURITÉ CIVILE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>29</i>
ARRÊTÉ N° 2019-189 .....	30
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DU GROUPE DE RECONNAISSANCE ET D'INTERVENTION EN MILIEU PERILLEUX (GRIMP 84) DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>30</i>
ARRÊTÉ N° 2019-190 .....	31
<i>FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DES RISQUES RADIOLOGIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>31</i>
ARRÊTÉ N° 2019-191 .....	33
<i>FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DES RISQUES CHIMIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	<i>33</i>

ARRÊTÉ N° 2019-192 .....	34
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE AQUATIQUE À VICTIMES DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-193 .....	36
<i>FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE DÉBLAIEMENT DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019- 858 .....	37
<i>PORTANT RÉGLEMENT DÉPARTEMENTAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE POUR LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-861 .....	38
<i>MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE AQUATIQUE À VICTIMES DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-914 .....	39
<i>PORTANT OUVERTURE D'UN EXAMEN ET FIXANT LA COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN DU BREVET NATIONAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DANS LE VAUCLUSE .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-1211.....	40
<i>MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE AQUATIQUE À VICTIMES DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-1212.....	42
<i>MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES PLONGEURS DE LA SECURITÉ CIVILE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019 .....</i>	
<b>ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE.....</b>	<b>43</b>
ARRÊTÉ N° 2019-206 .....	44
<i>COMPOSITION DU COMITE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-910 .....	45
<i>PORTANT COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019.....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-911 .....	46
<i>FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PRENDRE PART AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS INTERNE D'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS.....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-960 .....	46
<i>MODIFICATIF DE L'ARRÊTÉ N° 18-1262 PORTANT OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE D'ACCÈS AU GRADE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019.....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-961 .....	47
<i>MODIFICATIF DE L'ARRÊTÉ N° 19-911 FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PRENDRE PART AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS INTERNE D'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOI DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS.....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-1027 .....	48
<i>MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° 19-910 FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019.....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-1156.....	49
<i>PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MONSIEUR LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL JEAN-YVES NOISSETTE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE .....</i>	
ARRÊTÉ N° 2019-1164.....	50
<i>MODIFIANT LES ARRÊTÉS N° 19-1027 ET N° 19-910 FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019.....</i>	

## INDEX PAR THÈMES

Agression	Délib.29 (p.15)
Amicale du personnel	Délib.49 (p.20)
Brevet National JSP	Arrêté n°914 (p. 39)
Challenge Secours Routier	Délib.24 (p.14)
CHSCT	Arrêté n°206 (p.44)
Compte-Rendu	Délib.01 (p.10) ; 07 (p.12) ; 30 (p.17), Délib.B02 (p.16)
Concours	Délib.05 (p.11); 44 (p.20) / Arrêté n°910 (p.45) ; n°911 (p.46) ; n°960 (p.46) ; n°961 (p.47) ; n°1027 (p.48) ; n°1164 (p.50)
Convention	Délib.03 (p.10) ; 04 (p.10) ; 05 (p.11) ; 21 (p.14) ; 22 (p.14) ; 24 (p.14) ; 25 (p.14) ; 27 (p.15) ; 28 (p.15) ; 37 (p.18); 38 (p.18) ; 40 (p.19) ; 48 (p.20) ; 50 (p.20); 52 (p.21) ; 53 (p.21) ; 54 (p.21) ; Délib.B05 (p.16) ; B06(p.16)
Défilé	Délib.B04 (p.16)
Effectifs	Délib.23 (p.14) ; 26 (p.15); 31 (p.17); Délib.B03 (p.16)
Finances	Délib.02 (p.10) ; 03 (p.10) ; 09 (p.12) ; 10 (p.12) ; 11 (p.12) ; 12 (p.13) ; 13 (p.13) ; 14 (p.13); 15 (p.13) ; 16 (p.13); 17 (p.13) ; 20 (p.14) ; 32 (p.17) ; 44 (p.20)
Formation	Délib.28 (p.15) ; 45 (p.20) ; 46 (p.20) ; 47 (p.20) ; 48 (p.20)
Fournitures	Délib.06 (p.11) ; 18 (p.13) ; 19 (p.14) ; 39 (p.18) ; 41 (p.19) ; 43 (p.19) ; Délib.B06 (p.16)
GRIMP	Arrêté n°189 (p.30)
Habillement	Délib.19 (p.14) ; 26 (p.15)
Infrastructure	Délib.33 (p.17) ; 34 (p.17) ; 35 (p.18) ; 36 (p.18) ; 37 (p.18) ; 38 (p.18)
Le Bon Samaritain	Délib.21 (p.14)
Marchés	Délib.40 (p.19) ; 42 (p.19)
Médecins	Délib.51 (p.21)
Personnels cynotechniques	Arrêté n°185 (p.26)
Plongeurs de la sécurité civile	Arrêté n°187 (p.28) ; n°1212 (p.42)
Prévention	Arrêté n°182 (p.24)
RCCI	Arrêté n°183 (p.25)
RCCIFF	Arrêté n°184 (p.26)
RDDECI	Arrêté n°858 (p.37)
Réserve citoyenne	Délib.54 (p.21)
Risques radiologiques	Arrêté n°190 (p.31)
Risques chimiques	Arrêté n°191 (p.33)
Sauvetage aquatique à victimes	Arrêté n°192 (p.34); n°861 (p.38); n°1211 (p.40)
Sauvetage déblaiement	Arrêté n°193 (p.36)
Sauveteurs Spécialisés Hélicoptés	Délib.04 (p.10)
Secours spéléo	Arrêté n°186 (p.27)
Service National Universel	Délib.50 (p.20)
SDACR	Délib.B01 (p.9) ; Délib.08 (p.12), / Arrêté du 15 avril 2019 (p. 24)
SIC	Arrêté n°188 (p.29)

## INDEX GÉOGRAPHIQUE

Caumont-sur-Durance	Délib.34 (p.17); 35 (p.18) ; 53 (p.21)
La Tour d'Aigues	Délib.25 (p.14)
Mondragon	Délib.33 (p.17); 36 (p.18) ; 37 (p.18) ; 52 (p.21)
Mornas	Délib.33 (p.17)
Piolenc	Délib.33 (p.17); 38 (p.18)



**I- DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SDIS DE VAUCLUSE  
ET DE SON BUREAU**

**ANNÉE 2019 – 1<sup>er</sup> SEMESTRE**

**RÉUNION DU  
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SDIS DE VAUCLUSE DU 20 FÉVRIER 2019**

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni le Mercredi 20 février 2019 à 15h00, dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement. La séance était placée sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT, Président du Conseil d'Administration.

Étaient présentes :

Madame Sophie RIGAUT  
Madame Dominique SANTONI

**DÉLIBÉRATION N° B01/2019**  
**RÉVISION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES**

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté relatif au Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques du département de Vaucluse.

**RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SDIS DE VAUCLUSE DU 20 FÉVRIER 2019**

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni Mardi 20 février 2019 à 16h00, dans la salle de conférence du Siège de l'Etablissement. La séance était placée sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

Étaient présents :

Membres à voix délibérative :

Mesdames Sophie RIGAUT, Dominique SANTONI, Messieurs Max RASPAIL, Joël GRANIER, Thierry LAGNEAU, Guy REY, Michel RUFFINATTI, Michel GONTARD

Membres à voix consultative :

Contrôleur Général Jean-Yves NOISETTE, Médecin Colonel Jean-Marc SAGUE, Commandant Michel SANTAMARIA

Assistait également à la séance :

Monsieur John BENMUSSA

**DÉLIBÉRATION N°01/2019 :**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2018**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance précédente qui lui est présenté.

**DÉLIBÉRATION N°02/2019 :**

**RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES ET D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir débattu, approuve le rapport sur l'évolution des ressources et des charges et d'orientations budgétaires qui lui est présenté.

**DÉLIBÉRATION N°03/2019 :**

**CONVENTION D'AIDE À L'INVESTISSEMENT ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE SDIS DE VAUCLUSE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et autorise sa Première Vice-Présidente à signer la convention d'aide à l'investissement passée entre le Conseil Départemental et le SDIS de Vaucluse.

**DÉLIBÉRATION N°04/2019 :**

**CONVENTION-CADRE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS AU FONCTIONNEMENT D'UNE UNITÉ DE SAUVETEURS SPÉCIALISÉS HÉLIPORTÉS (USSH)**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est soumis concernant la convention-cadre relative aux contributions des Services Départementaux d'Incendie et de Secours au fonctionnement d'une unité de sauveteurs spécialisés hélicoptés (USSH) et autorise son président à signer le document correspondant.

**DÉLIBÉRATION N°05/2019 :**

**CONVENTION ENTRE LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE (CDG84) ET LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE (SDIS 84)  
CONCERNANT LA MISE À DISPOSITION DE MOYENS DANS LE CADRE DU CONCOURS INTERNE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et autorise la signature, par son président, de la convention établie avec le Centre de Gestion de Vaucluse pour la mise à disposition de moyens dans le cadre du concours interne de Sergent de sapeurs-pompiers professionnels.

**DÉLIBÉRATION N°06/2019 :**

**MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 74/2018 PORTANT SUR LA PASSATION DES ACCORDS-CADRES RELATIFS À LA FOURNITURE EN VRAC DE CARBURANT ET DE FIOUL DOMESTIQUE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur la modification de la délibération n° 74/2018 portant sur la passation des accords-cadres relatifs à la fourniture en vrac de carburant et de fioul domestique.

<b>RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE VAUCLUSE DU 26 MARS 2019</b>
--

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni Mardi 26 mars 2019 à 16h00, dans la salle de conférence du Siège de l'Etablissement. La séance était placée sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

Étaient présents :

Membres à voix délibérative :

Madame Sophie RIGAUT, Messieurs Hervé DE LEPINAU, Jean-François LOVISOLO, Madame Gisèle BRUN, Messieurs Louis DRIEY, Joël GRANIER, Michel GONTARD, Eric UGHETTO

Membres à voix consultative :

Contrôleur Général Jean-Yves NOISSETTE, Médecin Colonel Jean-Marc SAGUE, Commandant Michel SANTAMARIA, Capitaine Jean-Jacques SAUTEL

Assistait également à la séance :

Madame Françoise DEMONT, Monsieur Bertrand GAUME, Monsieur John BENMUSSA

**DÉLIBÉRATION N°07/2019**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2019**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance précédente qui lui est présenté.

**DÉLIBÉRATION N°08/2019**

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES 2019**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le rapport qui lui est présenté et approuve le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques 2019.

**DÉLIBÉRATION N°09/2019**

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2018**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018.

**DÉLIBÉRATION N°10/2019**

**COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2018**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et se prononce favorablement sur le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2018.

**DÉLIBÉRATION N°11/2019**

**REPORTS DE CRÉDITS BUDGET PRINCIPAL 2018 SUR 2019**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est soumis et approuve les reports de crédits du budget principal 2018 sur 2019.

### **DÉLIBÉRATION N° 12/2019**

#### **REPRISE DE RÉSULTAT 2018 AU BUDGET PRINCIPAL 2019 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 AU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté, se prononce favorablement sur la reprise de résultat 2018 au budget principal 2019 et sur l'affectation du résultat 2018 au budget principal et décide de :

- couvrir le besoin de financement de **168 252.34 €** au compte 1068 (investissement)
- reporter le reliquat au solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté R002 pour **1 027 215.72 €**

### **DÉLIBÉRATION N° 13/2019**

#### **COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE RESTAURATION EXERCICE 2018**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif du budget annexe restauration - Exercice 2018 qui lui est présenté.

### **DÉLIBÉRATION N° 14/2019**

#### **COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE RESTAURATION EXERCICE 2018**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et se prononce favorablement sur le compte de gestion du budget annexe restauration de l'exercice 2018.

### **DÉLIBÉRATION N° 15/2019**

#### **REPRISE DE RÉSULTAT 2018 AU BUDGET ANNEXE RESTAURATION AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 DU BUDGET ANNEXE RESTAURATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve la reprise de résultat 2018 au budget annexe restauration et l'affectation du résultat 2018 de ce budget.

### **DÉLIBÉRATION N° 16/2019**

#### **BUDGET PRIMITIF 2019 AVEC REPRISE DE RÉSULTAT 2018 BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur le budget primitif du budget principal de l'année 2019 avec reprise de résultat de l'année 2018.

### **DÉLIBÉRATION N° 17/2019**

#### **AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT 2019 MODIFICATION OU CLÔTURE D'AP/CP**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et autorise les créations et modifications d'AP/CP pour les années 2019 et suivantes.

### **DÉLIBÉRATION N° 18/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION DE L'ACCORD-CADRE CONCERNANT LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE LOGICIELS BUREAUTIQUES ET PRESTATIONS ATTACHÉES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur la passation de l'accord-cadre concernant la fourniture de matériels informatiques et de logiciels bureautiques ainsi que les prestations attachées.

#### **DÉLIBÉRATION N° 19/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION DE L'ACCORD CADRE CONCERNANT LA FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE PROTECTION DESTINÉS À LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE VAUCLUSE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur la passation de l'accord-cadre concernant la fourniture de vêtements de protection destinés à la lutte contre les incendies pour les sapeurs-pompiers de Vaucluse.

#### **DÉLIBÉRATION N° 20/2019**

#### **BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET ANNEXE RESTAURATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve le Budget Primitif 2019 du budget annexe restauration.

#### **DÉLIBÉRATION N° 21/2019**

#### **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'APPLICATION « LE BON SAMARITAIN »**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté, approuve la convention de mise à disposition de l'application « le Bon Samaritain » et autorise son Président à signer ladite convention.

#### **DÉLIBÉRATION N° 22/2019**

#### **CENTRE DE SECOURS DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur la convention de l'utilisation périodique par le SDIS de Vaucluse d'un terrain appartenant à Communauté des Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (CCPSMV) à des fins d'entraînement à la conduite tout-terrain. Il autorise son Président à signer la convention correspondante.

#### **DÉLIBÉRATION N° 23/2019**

#### **MODIFICATIONS DU RAPPORT DES EFFECTIFS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur les modifications du tableau des effectifs qui lui sont soumises.

#### **DÉLIBÉRATION N° 24/2019**

#### **AVENANT À L'ARTICLE 3 DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS DE VAUCLUSE ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DU 4<sup>ème</sup> CHALLENGE SECOURS ROUTIER « ORGANISATION DU CHALLENGE SECOURS AVIGNON VAUCLUSE 2019 » (OCSAV 2019)**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise la signature de l'avenant modifiant l'article 3 de la convention de partenariat entre le SDIS de Vaucluse et le comité d'organisation du 4<sup>ème</sup> challenge secours routier – « Organisation du Challenge Secours Avignon Vaucluse 2019 » (OCSAV 2019).

#### **DÉLIBÉRATION N° 25/2019**

#### **EXTENSION - RESTRUCTURATION DU CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE LA TOUR D'AIGUES : AVENANT À LA CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX D'UNE ANCIENNE COOPÉRATIVE AGRICOLE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est soumis et approuve la signature de l'avenant à la convention d'occupation des locaux d'une ancienne coopérative agricole initialement passée avec la commune de la Tour d'Aigues.

**DÉLIBÉRATION N°26/2019**

**GESTION DE L'HABILLEMENT PAR L'ÉCHANGE DES EFFETS USÉS - RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DU GROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et se prononce favorablement sur la gestion de l'habillement par l'échange des effets usés et le renforcement é venir des effectifs du Groupement des Services Techniques rendu nécessaire par la mise en place de cette nouvelle pratique.

**DÉLIBÉRATION N°27/2019**

**ENLÈVEMENT DES ORDURES MENAGÈRES ET ASSIMILÉES D'ORIGINE NON DOMESTIQUE- CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS RÉUNI D'ORANGE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est soumis concernant la convention avec la CCPRO (Communauté des Communes du Pays Réuni d'Orange) pour l'enlèvement des ordures ménagères et assimilées d'origine non domestique et autorise son Président à signer ladite convention.

**DÉLIBÉRATION N°28/2019**

**CONVENTION DE FORMATION ENTRE LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE ET L'ENTENTE POUR LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE/ECASC – ANNÉE 2019**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise son Président à signer la convention de formation établie entre le SDIS de Vaucluse et l'ECASC pour l'année 2019.

**DÉLIBÉRATION N°29/2019**

**AGRESSION DE SAPEUR-POMPIER EN SERVICE PROTECTION FONCTIONNELLE ET CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis, se prononce favorablement sur la demande de protection fonctionnelle présentée, autorise son Président à procéder à une constitution de partie civile au nom du SDIS de Vaucluse et à signer tout document nécessaire à cet effet.

**RÉUNION DU  
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SDIS DE VAUCLUSE DU 23 MAI 2019**

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni le Jeudi 23 mai 2019 à 15h00, dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement. La séance était placée sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT, Président du Conseil d'Administration.

Étaient présentes :

Madame Sophie RIGAUT  
Madame Dominique SANTONI

**DÉLIBÉRATION N° B02/2019  
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2019**

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est soumis et approuve le compte-rendu de la séance précédente.

**DÉLIBÉRATION N° B03/2019  
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur les modifications du tableau des effectifs présentées.

**DÉLIBÉRATION N° B04/2019  
PARTICIPATION DES SAPEURS-POMPIERS DE VAUCLUSE AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES**

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté concernant la participation des sapeurs-pompiers de Vaucluse au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées et autorise son président à signer les conventions correspondantes.

**DÉLIBÉRATION N° B05/2019  
CONVENTION SDIS DE VAUCLUSE/ ASSOCIATION « CIRAME » GESTION DE CRISE**

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et autorise son président à signer la convention établie avec l'association « CIRAME » Gestion de crise.

**DÉLIBÉRATION N° B06/2019  
CONVENTION ENTRE LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE ET L'AGENCE ENEDIS POUR L'ORGANISATION DE FORMATIONS DE CONDUITE TOUT-TERRAIN**

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et autorise son président à signer la convention établie avec l'agence ENEDIS pour l'organisation de formations de conduite tout terrain.

**RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SDIS DE VAUCLUSE DU 25 JUN 2019**

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni Mardi 25 Juin 2019 à 15h30, dans la salle de conférence du Siège de l'Etablissement. La séance était placée sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

Étaient présents :

Membres à voix délibérative :

Mesdames Sophie RIGAUT, Dominique SANTONI, Messieurs Hervé DE LEPINAU, Jean-François LOVISOLO, Louis DRIEY, Joël GRANIER, Thierry LAGNEAU, Guy REY, Michel GONTARD

Membres à voix consultative :

Contrôleur Général Jean-Yves NOISSETTE, Médecin Colonel Jean-Marc SAGUE, Commandant Michel SANTAMARIA, Commandant Jean-Jacques SAUTEL, Commandant Fabien PAILLOUX, Adjudant-Chef Bruno RICHARD,

Assistait également à la séance :

Monsieur John BENMUSSA

**DÉLIBÉRATION N° 30/2019**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2019**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance précédente qui lui est présenté.

**DÉLIBÉRATION N° 31/2019**

**MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur les modifications du tableau des effectifs qui lui sont présentées.

**DÉLIBÉRATION N° 32/2019**

**BUDGET PRINCIPAL ANNULATION DE TITRE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur l'annulation du titre de recette au budget principal qui lui est soumise.

**DÉLIBÉRATION N° 33/2019**

**SORTIE DE L'ACTIF DU SDIS DES CASERNES DE SAPEURS-POMPIERS DE MONDRAGON, MORNAS, PIOLENC**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur la sortie de l'actif du SDIS des casernes de sapeurs-pompiers de Mondragon, Mornas et Piolenc et sur les valeurs comptables à prendre en compte pour ces sorties.

**DÉLIBÉRATION N° 34/2019**

**SORTIE DE L'ACTIF DE LA CASERNE DE SAPEURS-POMPIERS DE CAUMONT-SUR-DURANCE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur la sortie de l'actif du SDIS de la caserne de sapeurs-pompiers de Caumont sur Durance et sur les valeurs comptables à prendre en compte pour ces sorties.

### **DÉLIBÉRATION N° 35/2019**

#### **RÉTROCESSION À LA COMMUNE DES LOCAUX DE L'ANCIEN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CAUMONT-SUR-DURANCE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré approuve le rapport qui lui est soumis, se prononce favorablement sur la rétrocession de la commune des locaux de l'ancien Centre d'Incendie et de Secours de Caumont-sur-Durance et autorise son président à signer les documents nécessaires.

### **DÉLIBÉRATION N° 36/2019**

#### **RÉTROCESSION À LA COMMUNE DES LOCAUX DE L'ANCIEN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS MONDRAGON**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré approuve le rapport qui lui est soumis, se prononce favorablement sur la rétrocession à la commune des locaux de l'ancien Centre d'Incendie et de Secours de Mondragon et autorise son président à signer les documents nécessaires.

### **DÉLIBÉRATION N° 37/2019**

#### **CONVENTION SDIS DE VAUCLUSE/COMMUNE DE MONDRAGON : IMPLANTATION D'UN ÉQUIPEMENT DE TRANSMISSION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté autorise son président à signer la convention établie avec la commune de Mondragon pour l'implantation d'un équipement de transmission.

### **DÉLIBÉRATION N° 38/2019**

#### **CONVENTION SDIS DE VAUCLUSE/COMMUNE DE PIOLENC : IMPLANTATION D'UN ÉQUIPEMENT DE TRANSMISSION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté autorise son président à signer la convention établie avec la commune de Piolenc pour l'implantation d'un équipement de transmission.

### **DÉLIBÉRATION N° 39/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION D'DES ACCORDS-CADRES CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise la passation des accords- cadres concernant la fourniture de services de communications électroniques pour le SDIS de Vaucluse avec :

- Pour le lot n° 1 : Téléphonie fixe opérationnelle, solutions de messagerie en masse et de conférence externalisées : la société ORANGE pour un montant estimatif de 48 467.59 Euros TTC
- Pour le -lot n° 2 : Téléphonie fixe administrative : la société SFR pour un montant estimatif de 17 980.59 Euros TTC
- Pour le lot n° 3 : Téléphonie mobile, abonnements, consommations et terminaux subventionnés :
  - la société SFR pour un montant estimatif de 15 344.92 Euros TTC
  - la société ORANGE pour un montant estimatif de 26 936.46 Euros TTC
  - la société BOUYGUES TELECOM pour un montant estimatif de 24 870.82 Euros TTC
- Pour le lot n° 4 : Téléphonie mobile, terminaux nus et accessoires, réparation de terminaux : la société les Artisans du Mobile pour un montant estimatif de 64 331.76 Euros TTC
- Pour le lot n° 5 : Liaisons d'interconnexions de sites et accès Internet : la société ADISTA pour un montant estimatif de 81 095.56 Euros TTC

Les crédits nécessaires à ces dépenses seront prévus dans le cadre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2019.

#### **DÉLIBÉRATION N° 40/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION D'UN AVENANT N° 2 AU MARCHÉ NÉGOCIÉ 2016-19 SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLES RELATIF À LA MAINTENANCE DES LOGICIELS DE GESTION FINANCIÈRE AVEC LA SOCIÉTÉ GFI**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise la passation d'un avenant n° 2 au marché négocié 2016-19 sans publicité ni mise en concurrence préalable relative à la maintenance des logiciels de gestion financière avec la Sté GFI. Les crédits nécessaires à ces dépenses seront prévus dans le cadre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2019.

#### **DÉLIBÉRATION N° 41/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION DE L'ACCORD-CADRE CONCERNANT LA FOURNITURE DE LOGICIELS STANDARDS ET PRESTATIONS ATTACHÉES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise la passation de l'accord-cadre concernant la fourniture de logiciels standards et prestations attachées pour le SDIS de Vaucluse avec :

Lot	Attributaires	Type de prestations	Montant total estimatif sur 4 ans TTC
Logiciels standards	QUADRIA	Acquisition logiciels standards et prestations associées	943 676
	SHI INTERNATIONAL	Acquisition logiciels standards et prestations associées	776 139.34

Les crédits nécessaires à ces dépenses seront prévus dans le cadre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2019.

#### **DÉLIBÉRATION N° 42/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION DE L'ACCORD-CADRE RELATIF À L'ACHAT DE VÉHICULES LÉGERS TOUTE MOTORISATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise la passation de l'accord-cadre relatif à l'achat de véhicules légers toute motorisation avec la Sté Avignon Service Automobiles pour un montant estimatif de 612 808.15 € TTC. Les crédits nécessaires à ces dépenses seront prévus dans le cadre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2019.

#### **DÉLIBÉRATION N° 43/2019**

#### **AUTORISATION DE PASSATION DES ACCORDS-CADRES RELATIFS À LA FOURNITURE DE CHASSIS-CABINE D'OCCASION AVEC UN ÉQUIPEMENT SERVICE INCENDIE NEUF AINSI QUE DE POIDS LOURDS ET/OU REMORQUES PL D'OCCASION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et autorise la passation des accords-cadres concernant la fourniture de châssis-cabine d'occasion avec un équipement service incendie neuf ainsi que de poids-lourds et / ou remorques poids-lourds d'occasion.

– Pour le lot 1 : Châssis occasion et Equipement incendie Neuf :  
la société SAS RECTIF 15 000 pour un montant estimatif de 1 020 000 Euros TTC

– Pour le -Lot 2 : Châssis cabine poids lourds et remorques d'occasion:  
la société AZUR TRUCKS DISTRIBUTION pour un montant estimatif de 540 000 Euros TTC.

Les crédits nécessaires à ces dépenses seront prévus dans le cadre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2019.

#### **DÉLIBÉRATION N° 44/2019**

##### **MODALITÉS FINANCIÈRES POUR LE RECRUTEMENT SUR LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS INTERNE DE SERGENT SPP DE LAURÉATS PAR UN SDIS NON CONVENTIONNÉ**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur la mise en œuvre des modalités financières, pour le recrutement, sur la liste d'aptitude du concours interne de Sergent de sapeurs-pompiers, de lauréats par un SDIS non conventionné.

#### **DÉLIBÉRATION N° 45/2019**

##### **PRESTATIONS DE FORMATION ENTRE LE SDIS DE VAUCLUSE ET LE SDIS DES HAUTES-ALPES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve la signature d'une convention triennale établie en vue de la réalisation d'actions de formations au bénéfice du SDIS des Hautes-Alpes.

#### **DÉLIBÉRATION N° 46/2019**

##### **PRESTATIONS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS DU SDIS DES HAUTES-ALPES**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve la signature de la convention établie avec le SDIS des Hautes-Alpes pour la formation d'équipier et la FAE Chef d'agrès tout engin à l'Ecole Départementale du SDIS de Vaucluse.

#### **DÉLIBÉRATION N° 47/2019**

##### **PRESTATION D'IMMERSION DE POLICIERS/SECOURISTES DE LA CRS60 DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et se prononce favorablement sur l'accueil de policiers/secouristes de la CRS60 au sein du SDIS de Vaucluse dans le cadre de leur formation continue. Il autorise son président à signer la convention correspondante.

#### **DÉLIBÉRATION N° 48/2019**

##### **CONVENTION ENTRE LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE ET LE CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE POUR L'ORGANISATION D'UNE FORMATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et autorise la signature de la convention établie avec le centre hospitalier d'Orange pour l'organisation d'une formation.

#### **DÉLIBÉRATION N° 49/2019**

##### **SUBVENTION À L'AMICALE DU PERSONNEL DU SDIS DE VAUCLUSE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et se prononce favorablement sur le nouveau montant de 27 500€ de la subvention allouée à l'amicale du personnel du SDIS de Vaucluse.

#### **DÉLIBÉRATION N° 50/2019**

##### **CONVENTION RELATIVE À LA PARTICIPATION DU SDIS 84 AU SEJOUR DE COHÉSION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est soumis et approuve la signature de la convention passée avec l'Etat relative à la participation du SDIS de Vaucluse au séjour de cohésion du Service National Universel.

**DÉLIBÉRATION N°51/2019**

**RENOUVELLEMENT DE LA LISTE DES MÉDECINS SAPEURS-POMPIERS HABILITÉS À RÉALISER LES VISITES MÉDICALES D'APTITUDE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est présenté et se prononce favorablement sur le renouvellement de la liste des médecins sapeurs-pompiers habilités à réaliser les visites médicales d'aptitude.

**DÉLIBÉRATION N°52/2019**

**MISE À DISPOSITION DE LA COMMUNE DE MONDRAGON DES LOCAUX DE L'ANCIEN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve la mise à disposition de la commune de Mondragon des locaux de l'ancien centre d'incendie et de secours. Il autorise son président à signer la convention correspondante ainsi que tous les documents en lien avec celle-ci.

**DÉLIBÉRATION N°53/2019**

**MISE À DISPOSITION DE LA COMMUNE DE CAUMONT-SUR-DURANCE DES LOCAUX DE L'ANCIEN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve la mise à disposition de la commune de Caumont-sur-Durance des locaux de l'ancien centre d'incendie et de secours. Il autorise son président à signer la convention correspondante ainsi que tous les documents en lien avec celle-ci.

**DÉLIBÉRATION N°54/2019**

**CONVENTION PORTANT CRÉATION D'UNE RÉSERVE CITOYENNE DES SAPEURS-POMPIERS DANS LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis, se prononce favorablement sur la création d'une réserve citoyenne des sapeurs-pompiers dans le département de Vaucluse et autorise son président à signer la convention correspondante établie avec l'UDSP de Vaucluse.



## II- ARRÊTÉS

ANNÉE 2019 – 1<sup>er</sup> SEMESTRE

**ARRÊTÉS  
DU PRÉFET DE VAUCLUSE**

---

## **ARRÊTÉ DU 15 AVRIL 2019**

### **PORTANT APPROBATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES**

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1424-7 et R.1424-38;

**VU** le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.731-2;

**VU** l'arrêté préfectoral SI2009-10-22-0040-pref du 22/10/2009, portant approbation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques de Vaucluse ;

**VU** l'avis favorable formulé par la Commission Administrative et Technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse le 11 mars 2019;

**VU** l'avis favorable formulé par la Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse le 12 mars 2019;

**VU** l'avis favorable formulé par le Comité Technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse le 12 mars 2019 ;

**VU** la présentation du projet de SDACR faite au collège des chefs de service de l'état le 20 mars 2019 ;

**VU** l'avis favorable formulé par le Conseil Départemental dans sa séance du 22 mars 2019;

**VU** l'avis conforme formulé par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse le 26 mars 2019;

**CONSIDÉRANT** que le SDACR doit être révisé afin d'actualiser les risques existants et la réponse qu'il convient d'y apporter;

**SUR** la proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse;

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture de Risques du département de Vaucluse, annexé au présent arrêté, est approuvé.

**ARTICLE 2** : l'arrêté SI2009-10-22-0040-pref du 22/10/2009 susvisé est abrogé.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la

préfecture et du Service Départemental des Services d'Incendie et de Secours ; le document pourra être consulté sur demande en préfecture, dans les sous-préfectures et au SDIS

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

*Fait à AVIGNON, le 15 avril 2019*

*Le Préfet, Bertrand GAUME*

---

## **ARRÊTÉ N°2019-182**

### **FIXANT LA LISTE DES SAPEURS-POMPIERS APTES À EXERCER DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** le décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2012-158-00010 du 6 juin 2012 fixant la composition et le fonctionnement de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Vaucluse ;

**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;

**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2013-094-0001 du 4 avril 2013 portant modification de la composition de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Vaucluse ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2013-094-003 du 4 avril 2013 fixant la composition et le fonctionnement de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur;

**VU** l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude du département de Vaucluse dans le domaine de la prévention pour l'année 2019, les personnels dont les noms suivent :

### Responsable départemental de prévention

Cdt OTTAVI Guillaume GPPR

### Responsable départemental de prévention Adjoint

Ltn-col TREZEL Thierry GPPR

### PRV 3

Ltn-col CHAUSSINAND Philippe GOPS

Ltn-col LORENZO Bruno GCV

Ltn-col GILLET Edouard GSL

Cdt IMBERT Jean-Louis GSL

Cdt LINCK Jérôme GGA

Cdt TERSEN Patrice GCV

Cdt JALABERT Alain GNV

Cne PLALAT Frédéric GSL

### PRV 2

CG NOISSETTE Jean-Yves DDSIS

Ltn-col BOUIJOUX Eric GVR

Ltn-col COURTIAL Laurent GGA

Cdt ACED Nicolas GPPR

Cne BERNARD Patrick GSL

Cne CASU Geoffrey GPPR

Cne ESTEPA Patrick GPPR

Cne FULACHYER Julien GGA

Cne GERARD Cyrille GNV

Cne GOURLOT Sylvain GGA

Cne GRANDMOTTET Sylvain GGA

Cne GUERIN Gilles GGA

Cne PINCEMIN Hugues GGA

Lt 1<sup>ère</sup> Cl. ALUIGI Guillaume GGA

Lt 1<sup>ère</sup> Cl. BELHOMNLE Alain GCV

Lt 1<sup>ère</sup> Cl. CAUMES Véronique GGA

Lt 1<sup>ère</sup> Cl. BERLIOZ Laurent GNV

Lt 1<sup>ère</sup> Cl. PASCAL Roger GCV

**ARTICLE 2** - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 JANVIER 2019*

*Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet, directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## ARRÊTÉ N° 2019-183

### FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS À LA RÉALISATION DES MISSIONS DE RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE (RCCI) DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019

#### LE PRÉFET DE VAUCLUSE

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;

**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;

**VU** la circulaire NOR IOCE110842C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie par les SIS ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Est inscrit sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la recherche de causes et circonstances d'incendie pour l'année 2019 :

### Officier référent départemental-Investigateur Incendie

Cdt OTTAVI Guillaume GPPR

### Adjoint - Investigateur Incendie

Cne ESTEPA Patrick GPPR

### Investigateurs Incendie

Cdt PAILLOUX Fabien GST

Cne BALLART Frédéric GOPS

Cne CHESNEL David GCV

Cne IBOT Lionel GNV

Cne SIAUD Patrick DRH

### Assistants Investigateurs

Cne BARTHELEMY Jean-robot Cie Pertuis

Ltn SALVINI Bernard Cie Cavailon

Ltn PELE Stéphane Cie Orange

Ltn TRIAT Laurent Cie Orange



Locales ayant pour objet les équivalences de formation en cynotechnie ;

**VU** la circulaire n°00-074 du Ministre de l'Intérieur ayant pour objet les interventions cynotechniques ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la cynotechnie pour l'année 2019 les sapeurs-pompiers et les chiens dont les noms suivent :

**Conseiller Technique Départemental CYN 3**  
Ltn TARDY Florian CI Caderousse

**Conducteurs Cynotechniques CYN 1**  
Adj VALENCIA Mathieu CSP Avignon  
Cal SARCY Stanislas CS Bollène

**Chiens ; Race/Âge ; Opérationnel ; Centre Rattaché**

EIKI	BB Malinois	9 ans ½	
	Ensevelies/ égarées		CI Caderousse
LIKE	BB Malinois	3 ans ½	
	Ensevelies/ égarées		CI Caderousse
ISAAC	BB Tervuren	5 ans	
	Ensevelies/ égarées		CSP Avignon
BELLA	BB Malinoise	4 ans	
	Ensevelies/ égarées		CS Bollène

**ARTICLE 2** - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

### ARRÊTÉ N° 2019-186

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DU SECOURS SPÉLÉO DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs - pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance en Milieu Périlleux ;  
**VU** l'arrêté du 29 avril 2004 fixant le guide national de référence relatif aux interventions en site souterrain ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale du secours spéléo pour l'année 2019, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent:

**Conseiller Technique Départemental**  
ADJ BRES Jonathan CSP Carpentras

**Conseiller Technique Départemental Adjoint**  
ADJ BARBERA Mario CSP Avignon

**Equipier IMP 2 I.S.S.**  
S/C COUDRAY Pierre-Yves CSP Carpentras  
S/C GERARD Fabien CS Apt

**Médecin IMP 1-**  
Médecin BENEZRA Stephane CSP Carpentras

**Infirmiers SP IMP1**  
ISP BRICOUT Raphael SDIS  
ISP HENAREJOS Fabien CS Apt

**ARTICLE 2-** Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

---

**ARRÊTÉ N° 2019-187**

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE  
DES PLONGEURS DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU  
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE  
2019**

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE**  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 28 janvier 1991 définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares ;  
**VU** l'arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sonie et d'organisation du travail en milieu hyperbare ;  
**VU** l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du département de Vaucluse pour l'année 2019, les personnels nommés ci-après:

**Conseiller Technique Départemental apte 60 mètres**  
A/C BOURDIN Nathanaël Avignon/GGA

**Conseillers Technique hyperbare.**  
A/C BOURDIN Nathanaël Avignon/ GGA

**Chef d'unité apte 60 mètres**  
Adj MONGE Olivier Avignon/ GGA  
Adj PRIEUR Grégory Avignon/ GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/ GGA

**Equipier apte 50 mètres**  
Ltn ACROUE Patrick Avignon/GGA  
A/C CHASTEL Guillaume Avignon/GGA  
A/C MASSART Stanislas Avignon/GGA  
Adj ESTEVE Geoffrey Avignon/ GGA  
Adj MORELLI Cédric CODIS  
S/C FERRIAUD Jonathan Avignon/GGA  
S/C CHAUVET Laurent Avignon/GGA  
Sgt BARTHELEMY Florian Avignon/GGA  
Sgt BELMONTE Jérôme Avignon/GGA  
Sgt ACHARD Jérémie Avignon/GGA

**Equipier apte 30 mètres**  
Adj VIRET Vincent Sorgues/GGA  
S/C ANDRIEU Gilles Avignon/GGA  
Sgt MONIER Charles Avignon/GGA  
Sgt RAULT Baptiste Avignon/GGA  
Sgt MARBOEUF Valentin Avignon/GGA  
C/C LAURE Fabrice Avignon/GGA

**Qualifié SNL 2**  
A/C BOURDIN Nathanaël Avignon/ GGA

**Qualifié SNL 1**  
A/C CHASTEL Guillaume Avignon/GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/GGA  
Adj MONGE Olivier Avignon/ GGA  
Adj PRIEUR Grégory Avignon/GGA  
Sgt BARTHELEMY Florian Avignon/ GGA

**SSH (Hélico) Jour/Nuit**  
A/C BOURDIN Nathanaël Avignon/GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/ GGA

**ARTICLE 2** - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## ARRÊTÉ N° 2019-188

### **FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES PERSONNELS DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SIC) DE SÉCURITÉ CIVILE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure,  
**VU** le décret 2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de Sécurité Civile,  
**VU** l'arrêté ministériel du 23 décembre 2009 relatif à l'ordre de base national des systèmes d'information et de communication de la Sécurité Civile,  
**VU** l'arrêté ministériel du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux systèmes d'information et de communication,  
**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

#### **ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Sont inscrits sur la liste opérationnelle du département de Vaucluse pour l'année 2019 les officiers des systèmes d'information et de communication dont les noms suivent :

#### **Commandant des Systèmes d'information et de communication (COMSIC)**

Cdt SANTAMARIA Michel                      CSP Avignon

#### **Commandant des Systèmes d'information- et de communication Adjoint**

Lcl COURTIAL Laurent                      GGA

#### **Officiers des Systèmes d'Information et de Communication (OFFSIC)**

Cdt BARBACETTO Guy                      GST  
Cdt AUGIER Pierre                      GOPS  
Cdt DURUPT David                      CSP Cavaillon  
Cdt LINCK Jérôme                      GGA  
Cdt PAILLOUX Fabien                      GST  
Cdt OTTAVI Guillaume                      GPPR  
Cdt MERCIER David                      CSP Avignon  
Cne IBOT Lionel                      CS Bollène  
Cne GERARD Cyrille                      GVR  
Cne CHOSEROT Christophe                      EDIS  
Cne PETEILLE Lionel                      GST  
Cne CHESNEL David                      CSP Carpentras  
Cne SAISON Laurent                      GOPS  
Cne BALLART Frédéric                      GOPS  
Cne ARNAUD Christophe                      GOPS

Ltn ROSSO Thierry  
Ltn ROGIER Thierry

DSI  
CS Pertuis

#### **Chefs de salle opérationnelle**

Ltn CORNOLLE Pascal                      CTAU-CODIS  
Ltn ROBERT Christophe                      CTAU-CODIS  
A/C BOUYA Alain                      CTAU-CODIS  
Adj BENKAMLA Baroudi                      CTAU-CODIS  
Adj BARRAID Jérémy                      CTAU-CODIS  
Adj BLANC Samuel                      CTAU-CODIS  
Adj BOYER Lionel                      CTAU-CODIS  
Adj LIBUTTI Pierre                      CTAU-CODIS  
Adj MARRE Guillaume                      CTAU-CODIS  
Adj MARTEL Patrice                      CTAU-CODIS  
Adj MORELLI Cédric                      CTAU-CODIS  
Adj PAILLET Laurent                      CTAU-CODIS  
Adj PEYSSON Christophe                      CTAU-CODIS  
Adj ROUCHET Grégory                      CTAU-CODIS  
Adj SOULAVIE Sylvain                      CTAU-CODIS

#### **Opérateurs de salle opérationnelle**

Ltn TENON Frédéric                      CTAU-CODIS  
Ltn RACHET Philippe                      CTAU-CODIS  
A/C MIELE David                      CTAU-CODIS  
A/C PIERRAGI Anne                      CTAU-CODIS  
A/C UBASSY Christian                      CTAU-CODIS  
Adj GUARINOS Cyril                      CTAU-CODIS  
Adj LEFLOCH Julien                      CTAU-CODIS  
S/C BRANDANI Laëtitia                      CTAU-CODIS  
S/C MATHIEU Xavier                      CTAU-CODIS  
S/C MOULENE Bruno                      CTAU-CODIS  
S/C REYNIER Thomas                      CTAU-CODIS  
S/C VERNAY Jean-Baptiste                      CTAU-CODIS  
Sgt CASTEL 1hieny                      CTAU-CODIS  
Sgt CHAUVET Gilles                      CTAU-CODIS  
Sgt MILESIE Stéphane                      CTAU-CODIS  
Sgt SCHUTZ Stéphane                      CTAU-CODIS  
Sgt LACOLAS Marion                      CTAU-CODIS  
C/C BATHÉLIER Luc                      CTAU-CODIS  
Cal ANDRES Stéphane                      CTAU-CODIS  
Cal BENVAY Laurent                      CTAU-CODIS  
Cal BONET Manuel                      CTAU-CODIS  
Cal DRAC Christophe                      CTAU-CODIS  
Cal GAMEIRO Ophélie                      CTAU-CODIS  
Cal GUIBERT Jean-Philippe                      CTAU-CODIS  
Cal LOPEZ Yoan                      CTAU-CODIS  
Cal POUPARD Jean-Patrick                      CTAU-CODIS  
Cal TEDESHI Stéphane                      CTAU-CODIS  
Cal VIGIER Yannick                      CTAU-CODIS  
Cal ABOUSALIM Khalid                      CTAU-CODIS  
Cal LAFONT Daniel                      CTAU-CODIS

**ARTICLE 2** : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse.

Fait à Avignon le 31 janvier 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA

## **ARRÊTÉ N° 2019-189**

### **FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DÉPARTEMENTALE DU GROUPE DE RECONNAISSANCE ET D'INTERVENTION EN MILIEU PERILLEUX (GRIMP 84) DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990  
modifié ponant dispositions communes à  
l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié  
relatif aux sapeurs-pompiers volontaires;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013, relatif aux  
formations, aux référentiels d'emplois, d'activités  
et de compétences de tronc commun des  
sapeurs-pompiers professionnels;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013, relatif aux formations,  
aux référentiels d'emplois, d'activités et de  
compétences de tronc commun des sapeurs -  
pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide  
national de référence relatif au Groupe de  
Reconnaissance en Milieu Périlleux ;  
**VU** l'arrêté du 8 décembre 2000 fixant le guide  
national de référence relatif aux secours en  
montagne;  
**VU** la note d'information n°93-1397 du Ministre  
de l'Intérieur du 9 août 1993 relative au Groupe  
de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu  
Périlleux ;  
**VU** la circulaire n° 94/193C du Ministre de  
l'Intérieur du 30 juin 1994 ayant pour objet  
l'agrément de stage « Groupe de Reconnaissance  
et d'Intervention en Milieu Périlleux » ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur  
Départemental des Services d'Incendie et de  
Secours de Vaucluse,

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude  
opérationnelle départementale du Groupe  
Reconnaissance et d'Intervention en Milieu  
Périlleux pour l'année 2019, les sapeurs-pompiers  
dont les noms suivent :

**Conseiller Technique Départemental**  
Cne SAISON Laurent GOPS

**Conseiller Technique Départemental Adjoint**  
A/C ENAULT Nathanaël ISLE/SORGUES

#### **Conseillers Techniques**

Lcl MIJO Roland GCV

#### **Chefs d'unité**

CNE GOURLOT Sylvain GGA  
Ltn COUTAREL Bruno CARPENTRAS  
Ltn MAUPETIT Mickael ISLE/ SORGUES  
A/C LAGNEL Olivier APT  
A/C MAROT Gilles AVIGNON  
A/C LESBROS Franc BEAUMES DE VENISE  
A/C GLEIZE Christian CARPENTRAS  
A/C DEMANGEON Cédric VAISON LA ROMAINE  
Adj TOUBAS Cédric APT  
Adj JACQUES Mathieu APT  
Adj PEYSSON Stéphane AVIGNON  
Adj MAURIN Olivier AVIGNON  
S/C BRES Jonathan CARPENTRAS

#### **Equipers sauveteurs**

Ltn AIME Michel AVIGNON  
Ltn VACHE Frédéric VACQUEYRAS  
A/C PAU Éric AVIGNON  
A/C PAOLI Jean Jacques BEDOIN  
A/C IZARDO Frédéric MONIEUX  
A/C PASCAL Guillaume ORANGE  
A/C FOSALVA Elian VAISON LA ROMAINE  
A/C LATOUR Pierre Joffre VAISON LA ROMAINE  
Adj BARBERA Mario AVIGNON  
Adj COUTAREL Guillaume AUBIGNAN  
Adj FARGIER Vincent CARPENTRAS  
Adj COTTON Mike ISLE / SORGUE  
S/C ROCARPIN Olivier APT  
S/C GERARD Fabien APT  
S/C CHEVALIER Axel AVIGNON  
S/C GRIL Jean AVIGNON  
S/C MILLION Cyril AVIGNON  
S/C RUS Thierry AVIGNON  
S/C SUREL Adrien BOLLENE  
S/C COUDRAY Pieryves CARPENTRAS  
S/C CHASTAN David VACQUEYRAS  
S/C PIPARD Philippe VAISON LA ROMAINE  
C/C HADJEDJ Guillaume APT  
Cal HERNANDEZ Julien BONNIEUX  
Cal HESSEDENZ Sébastien GIGONDAS

#### **Habilitation hélitreuillage de jour**

Lcl MIJO Roland GCV  
Cne GOURLOT Sylvain GGA  
Cne SAISON Laurent GOPS  
Ltn COUTAREL Bruno CARPENTRAS  
Ltn MAUPETIT Mickael ISLE / SORGUE  
A/C MAROT Gilles AVIGNON  
A/C LESBROS Franc BEAUMES DE VENISE  
A/C DEMANGEON Cédric VAISON LA ROMAINE  
Adj LAGNEL Olivier APT  
Adj TOUBAS Cédric APT  
Adj JACQUES Mathieu APT  
Adj PEYSSON Stéphane AVIGNON

Adj MAURIN Olivier AVIGNON  
Adj GLEIZE Christian CARPENTRAS  
Adj ENAULT Nathanaël ISLE / SORGUE  
S/C BRES Jonathan CARPENTRAS

#### **Habilitation hélitreuillage de nuit**

Lcl MIJO Roland GCV  
Cne GOURLOT Sylvain GGA  
Cne SAISON Laurent GOPS  
Ltn COUTAREL Bruno CARPENTRAS  
Ltn MAUPETIT Mickael ISLE / SORGUE  
A/C MAROT Gilles AVIGNON  
A/C LESBROS Franc BEAUMES DE VENISE  
A/C DEMANGEON Cédric VAISON LA ROMAINE  
Adj LAGNEL Olivier APT  
Adj TOUBAS Cédric APT  
Adj PEYSSON Stéphane AVIGNON  
Adj MAURIN Olivier AVIGNON  
Adj GLEIZE Christian CARPENTRAS  
Adj ENAULT Nathanaël ISLE / SORGUE  
S/C BRES Jonathan CARPENTRAS

#### **Intervention en milieux enneigé**

Lcl MIJO Roland GCV  
Cne GOURLOT Sylvain GGA  
Cne SAISON Laurent GOPS  
Ltn COUTAREL Bruno CARPENTRAS  
Ltn VACHE Frédéric VACQUEYRAS  
A/C LESBROS Franc BEAUMES DE VENISE  
A/C PAOLI Jean Jacques BEDOIN  
A/C GLEIZE Christian CARPENTRAS  
A/C ENAULT Nathanaël ISLE / SORGUES  
A/C DEMANGEON Cédric VAISON LA ROMAINE  
A/C FOSALVA Elian VAISON LA ROMAINE  
A/C LATOUR Pierre Joffre VAISON LA ROMAINE  
S/C BRES Jonathan CARPENTRAS  
S/C COUDRAY Pieryves CARPENTRAS  
S/C CHASTAN David VAQUEYRAS  
S/C PIPARD Philippe VAISON LA ROMAINE

#### **Conseiller Technique Départemental ISS**

S/C BRES Jonathan CARPENTRAS

#### **Equipiers ISS**

S/C COUDRAY Pieryves CARPENTRAS  
Sgt GERARD Fabien APT

**ARTICLE 2-** Monsieur le Directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## **ARRÊTÉ N° 2019-190**

### **FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DES RISQUES RADIOLOGIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE**

**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code de la santé publique ;  
**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** l'ordonnance 01-270 du 28 mars 2001 relative à la transposition des dispositions communes dans le domaine de la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** le décret 2002-460 du 04 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants ;  
**VU** le décret 2003-295 du 31 mars 2003 relatif aux interventions en situation d'urgence radiologique et en cas d'exposition durable ;  
**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 1er février 1978 approuvant le règlement d'instruction et de manœuvre des sapeurs-pompiers communaux ;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux fondations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant le guide national de référence relatif aux risques radiologiques ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

#### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine des risques radiologiques du département de Vaucluse pour l'année 2019 les personnels nommés dans les tableaux ci-dessous :

#### **Conseiller Technique Départemental**

Cdt FAVRE VINCENT GOPS

#### **Conseiller Technique Départemental adjoint**

Cne JAUNET MARC SOR

**Conseillers Techniques**

Lt-Col	BOUIJOUX ERIC	GNV
Cne	FULACHIER JULIEN	GGA

**Médecins spécialisés**

Cne	VITAL NATHALIE	SSSM
-----	----------------	------

**Chefs de CMIR**

Cdt	AUGIER PIERRE	GOPS
Cdt	DOPIERALA GIL	EDIS
Cdt	DURUPT DAVID	CAV
Cdt	PACOME YVAN	CAR
Cne	BALLART FREDERIC	GOPS
Cne	BAROT BENJAMIN	CAV
Cne	CHESNEL DAVID	CAR
Cne	PAILLOUX FABIEN	GST
Cne	PERROT SERGE	VAI
Ltn	MAURI LOUIS	AVI

**Chefs d'équipe d'intervention**

Cne	LULLIN STEPHANE	PER
Ltn	CHABAS DAVID	AVI
Ltn	ARNAUD GUILLAUME	ORA
Ltn	COUTAREL SEBASTIEN	ORA
Ltn	NOTHEISEN JEAN-PHILIPPE	ORA
Ltn	PELE STEPHANE	ORA
Ltn	TRIAT LAURENT	ORA
Ltn	ROGIER THIERRY	PER
A/C	PLANTEVIN JEAN-PIERRE	AVI
A/C	RIEUX-ARNAUD MARC	AVI
A/C	DIRAND PASCAL	ORA
A/C	GOMEZ DIDIER	ORA
A/C	NIEL PHILIPPE	ORA
A/C	PASCAL GUILLAUME	ORA
A/C	TRIAT ALAIN	ORA
A/C	GERARD ANDRE	PER
A/C	MARTIN YVES-CLAUDE	PER
A/C	SUBRA DIDIER	PER
A/C	GANZ SACHA	SOR
A/C	LOMBARD PASCAL	SOR
Adj	ARNOUX SEBASTIEN	AVI
Adj	CORDIER YANNICK	AVI
Adj	FRANQUET SABINE	AVI
Adj	MARINETTI STEEVE	AVI
Adj	MARION PASCAL	AVI
Adj	PRIEUR GREGORY	AVI
Adj	RODRIGO DIANA	AVI
Adj	ROSTANG OLIVIER	AVI
Adj	BEAUCHAUD LUDOVIC	ORA
Adj	BOYER JEAN-CHARLES	ORA
Adj	MARTINEZ ANTHONY	ORA
Adj	ROUBAUD FABIEN	ORA
Adj	ROUBAUD JULIEN	ORA
Adj	CADET PATRICK	PER
Adj	EBRO JEAN-PASCAL	PER
Adj	KINE JEROME	PER
Adj	VALERIAN MICHEL	PER
Adj	GRATTE CHRISTOPHE	SOR
Adj	PASSEVENT AURELIEN	SOR
S/C	BAQUE FRANCOIS	PER
S/C	BOURGUE VINCENT	PER

S/C	BOURGUE JEAN-MICHEL	PER
S/C	ISABELLI MARION	PER
S/C	RUFFINATTI CHRISTOPHE	PER
S/C	XERRI LAURENT	PER
S/C	ANDRIEU GILLES	AVI
S/C	BUIX GUILLAUME	AVI
S/C	CHAUVET LAURENT	AVI
S/C	DESBROSSES DAMIEN	AVI
S/C	FERRIAUD JONATHAN	AVI
S/C	GAMEZ CEDRIC	AVI
S/C	IMBERT LUDOVIC	AVI
S/C	LAGIER FREDERIC	AVI
S/C	LATOUR SEBASTIEN	AVI
S/C	MARBOEUF VALENTIN	AVI
S/C	RAMBAUD GILLES	AVI
S/C	AUBERT OLIVIER	ORA
S/C	CHAPUY CEDRIC	ORA
S/C	FAVIER THOMAS	ORA
S/C	LOIRET MICKAEL	ORA
Sgt	DELREUX MAXIME	AVI
Sgt	VAN MINDEN CEDRIC	AVI
Sgt	HOFFMAN THOMAS	PER
C/C	VITALBO BENOIT	PER
C/C	VATON SEBASTIEN	ORA
Cal	FEBRIER CEDRIC	ORA
Cal	ALPINO DAVID	AVI
Cal	GRIVOLAS NICOLAS	AVI

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019*

*Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet, directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## ARRÊTÉ N° 2019-191

### **FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DES RISQUES CHIMIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE** **Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code de la santé publique ;  
**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** l'ordonnance 01-270 du 28 mars 2001 relative à la transposition des dispositions communes dans le domaine de la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

#### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine des risques chimiques du département de Vaucluse pour l'année 2019, les personnels nommés dans le tableau ci-dessous :

#### **Conseiller Technique Départemental**

Cne MOREL Luc ISLE /SORGUE

#### **Conseillers Techniques**

Cdt DOPIERALA Gil SDIS  
Cdt DURUPT David CAVAILLON

#### **Conseiller Risques Biologiques**

Ph-Cdt EYNARD Anne-Sophie SSSM-PUI

#### **Adjoint au CTD (gestion technico-administrative)**

Cne CHOSEROT Christophe SDIS

#### **Chefs de CMIC**

Lt-Col BOUIJOUX Éric	GNV
Cdt FAVRE Vincent	SDIS
Cdt LINCK Jérôme	GGA
Cdt MERCIER David	AVIGNON
Cdt OTTAVI Guillaume	SDIS
Cdt TERSEN Patrice	GCV
Cne ARNAUD Christophe	SDIS
Cne BAROT Benjamin	CAVAILLON
Cne CHESNEL David	CARPENTRAS
Cne CHOSEROT Christophe	SDIS
Cne FULACHIER Julien	GGA
Cne GERARD Cyril	GNV
Cne GRANDMOTTET Sylvain	GGA
Cne IBOT Lionel	BOLLENE
Cne LULLIN Stéphane	PERTUIS
Cne PAILLOUX Fabien	SDIS
Cne PERROT Serge	VAISON
Cne RICARD Florent	SDIS
Cne SIAUD Patrick	APT

#### **Chef d'équipe Intervention - Chef d'équipe Reconnaissance**

Ltn AIME Michel	AVIGNON
Ltn BACHELIER Damien	AVIGNON
Ltn CHABAS David	AVIGNON
Ltn DELCOURT Hervé	CAVAILLON
Ltn JANE Jonathan	CAVAILLON
Ltn MATHIEU Wilfried	CAVAILLON
Ltn PLANTEVIN Jean-Pierre	AVIGNON
A/C GANZ Sacha	SORGUES
A/C GAUBERT Thierry	CAVAILLON
A/C PASSEVENT Aurélien	SORGUES
A/C ALMODOVAR Daniel	CAVAILLON
A/C ALOE Didier	AVIGNON
A/C ALTIER Olivier	AVIGNON
A/C CHASTEL Guillaume	AVIGNON
A/C COLIN Emmanuel	BOLLENE
A/C DESTOMBES Christophe	CAVAILLON
A/C DUMAS Jean-Michel	AVIGNON
A/C MOURGUES Richard	CAVAILLON
A/C PELLISSIER Claude	CAVAILLON
A/C RIEU-ARNAUD Marc	AVIGNON
Adj ARNOUX Sébastien	AVIGNON
Adj BOYER Yohann	CAVAILLON
Adj BREART Alban	AVIGNON
Adj CHAMPION Nicolas	AVIGNON
Adj CHARRASSE Cyrille	AVIGNON
Adj FARDEL Thomas	AVIGNON
Adj LASKE Christophe	CAVAILLON
Adj MARINETTI Steve	AVIGNON
Adj MENIAI Jasmin	CAVAILLON
Adj PEYSSON Stéphane	AVIGNON
Adj RAMBAUD Gilles	AVIGNON
Adj RODRIGO Diana	AVIGNON
Adj SAMBUCHI David	BOLLENE
Adj THEMINES Richard	CAVAILLON
Adj THERON Magali	CAVAILLON
Adj VACHER Christophe	AVIGNON
Adj VIALLE Frédéric	CAVAILLON
Adj VILLA Alain	BOLLENE



**Conseillers Techniques SAV3 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)**

Cdt JALABERT Alain	GNV
Cne ARNAUD Christophe	GOPS
Cne BALLART Frédéric	GOPS
Cne GARNIER Yann	Orange
Cne PERROT Serge	Vaison-la-R
Ltn MARTIN Arnaud	Avignon
Adj/c BRAVAIS Rémy	Carpentras
Adj/c DESTOMBES Christophe	Cavaillon
Adj/c LIUTI Sébastien	Carpentras
Adj/c PASSEVENT Aurélien	Sorgues
Adj/c VALERIAN Michel	Pertuis
Adj BOYER Jean-Charles	Orange
Adj PALISSE Cyrille	Bollene
Adj REZOUALI Frédéric	Isle/Sorgue
Sgt/c DUBAN Éric	Orange
Sgt/c SANJULLIAN Christophe	Avignon
Sgt/c VAYSON Christophe	Bollene

**Sauveteurs SAV2 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)**

Adj/c RECTON Frédéric	Apt
Adj MAURIN Olivier	Avignon

**Sauveteurs SAV1 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)**

Ltn ACROUE Patrick	Avignon
Ltn BACHELIER Damien	Avignon
Ltn CHABAS David	Avignon
Adj/c DEMANGEON Guillaume	Apt
Adj/c TIBLE Thierry	Pertuis
Adj BEZIERS Gilles	Orange
Adj BOURDIN Nathanaël	Avignon
Adj CHASTEL Guillaume	Avignon
Adj JASSE Nicolas	Carpentras
Adj LIBUTTI Pierre	Cavaillon
Adj MARTINEZ Anthony	Orange
Adj MASSART Stanislas	Avignon
Adj THERON Magali	Cavaillon
Adj VIRET Vincent	Sorgues
Sgt/c MILESIE Fabrice	Sorgues
Sgt/c ACHARD Jérémy	Avignon
Sgt/c ANDRIEU Gilles	Avignon
Sgt/c ANGELRAS David	Carpentras
Sgt/c BOURGUE Jean-Michel	Pertuis
Sgt/c BREART Alban	Avignon
Sgt/c CHABRAN Jean-Michel	Apt
Sgt/c CHAUVET Laurent	Avignon
Sgt/c CHEVALLIER Benoit	Apt
Sgt/c DEJOYE Catherine	Pertuis
Sgt/c DUCELLIER David	Avignon
Sgt/c DUPONT Samuel	Sorgues
Sgt/c EREVANIAN Cédric	Carpentras
Sgt/c ESTEVE Geoffrey	Avignon
Sgt/c FERRIAUD Jonathan	Avignon
Sgt/c GRIFFARD Patrick	Pertuis
Sgt/c LAGIER Frédéric	Avignon
Sgt/c LASKE Christophe	Cavaillon
Sgt/c LOMINI Bruno	Vaison-la-R
Sgt/c MILLION Cyril	Avignon

Sgt/c MONGE Olivier	Avignon
Sgt/c MORELLI Cédric	Avignon
Sgt/c PORTE Fabien	Orange
Sgt/c PRIEUR Grégory	Avignon
Sgt/c REYNIER Thomas	Cavaillon
Sgt/c RUFFINATI Christophe	Pertuis
Sgt/c VADILLO Benjamin	Orange
Sgt/c VIGNE Gilles	Isle/Sorgue
Sgt AKAR Karim	Carpentras
Sgt COUDRAY Pierreyves	Carpentras
Sgt DELPOZO Daniel	Isle/Sorgue
Sgt MARBOEUF Valentin	Avignon
Sgt MATTEINI Cédric	Bollene
Sgt MAZIERE Samuel	Avignon
Sgt MONIER Charles	Avignon
Sgt NAVARETTE Antonio	Sorgues
Sgt RAULT Baptiste	Avignon
Sgt BELMONTE Laurent	Sorgues
C/C ROUX Nicolas	Avignon
Cal BARTHELEMY Florian	Avignon
Cal BELMONTE Jérôme	Avignon
Cal LAURE Fabrice	Avignon
Cal PAVARD Tiephaine	Cavaillon
Cal GIL Adrien	Orange
Cal REYNAUD Jean-Baptiste	Bollene
Sap BLANC Dorian	Isle/Sorgue
Sap BONET Mickaël	Isle/Sorgue
Sap Busetta Ludovic	Bollène
Sap LAUGIER Mathieu	Cavaillon
Sap LEBLANC Julien	Apt
Sap POLAK Lucas	Bollene
Sap SANTAMARIA Thomas	Cavaillon

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019*

*Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet, directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## ARRÊTÉ N° 2019-193

### **FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE DÉBLAIEMENT DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié ponant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté de 8 avril 2003 fixant le guide national de référence au sauvetage déblaiement ;  
**VU** la note du 22 avril 2003 n°BFACS/ES/AA 2003-785 bis portant objet le sauvetage déblaiement ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

#### **ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine du sauvetage déblaiement pour l'année 2019, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent:

#### **Conseiller Technique Départemental (1)**

Cne AROCA Eddy SVV

#### **Conseiller Technique Départemental Adjoint (1)**

Ltn BARTEAU Eric Bollène

#### **SDE 3 Conseillers Techniques (7)**

Cdt ACED Nicolas GPPR  
Cdt DEROCHE Sébastien Orange  
Cdt IMBERT Jean-Louis GSL  
Cne BELLOT Guy Apt  
Cne GUERIN Gilles GGA  
Cne SAUTEL Jean-Jacques Visan  
Ltn PRINCE Didier Cavaillon

#### **SDE 2 (30)**

Cne BERNARD Patrick GSL  
Cne NOUGIER Luc Gordes

Cne PETEILLE Lionel DF  
Ltn AIME Michel Avignon  
Ltn BERLIOZ Laurent GVR  
Ltn KERBRAT Didier Vaison la R  
Ltn LAGNEAU Bernard Monteux  
Ltn MAUPETIT Mickaël Isle / Sorgue  
Ltn NOUET Patrice Isle / Sorgue  
Ltn YORILLO Philippe Sorgues  
Ltn ACROUE Patrick Avignon  
A/C AGHULON Patrick Visan  
A/C ALBANESE Joseph Orange  
A/C ALOE Didier Avignon  
A/C BARRAUD Jérémy GOPS  
A/C BEAUCHAUD Ludovic Orange  
A/C BOURDIN Nathanël Avignon  
A/C CADET Patrick Pertuis  
A/CHAIX Frédéric Monteux  
A/C GROSJEAN Philippe Carpentras  
A/C LATOUR Pierre-Joffre Vaison la R  
A/C LEGUENNEC Yves Valréas  
A/C MARION Pascal Avignon  
A/C VILLEMUS Thierry Apt  
Adj CHAIX Laurent Valréas  
Adj FEBRE Grégory Orange  
Adj LUFFIN Grégory Sorgues  
Adj RODRIGUEZ Alex Bollène  
S/C MOREAU Jérôme Cavaillon  
C/C BATHELIER Luc GOPS

#### **SDE 1 (77)**

Ltn MARCHAND Yann Avignon  
Ltn MENINI Jean-Marc Entraigues  
Ltn TARDY Florian Caderousse  
A/C AVIAS Jean-Michel Orange  
A/C BOYER Jean-Charles Orange  
A/C CRESPIN Amory Sorgues  
A/C FIGUEROLA Franck Bollène  
A/C GEAY Pierre Valréas  
A/C LAGNEL Olivier Apt  
A/C LEBRUN Mickaël Mornas  
A/C LIUTI Sébastien Carpentras  
A/C MARBET Delphine Avignon  
A/C MAROT Gilles Avignon  
A/C MAXIMIN Christophe Monteux  
A/C TITEUX Serge Entraigues  
A/C VALERIAN Michel Pertuis  
Adj DOURY Katia Avignon  
Adj ESTEVE Geoffrey Avignon  
Adj FARDEL Thomas Avignon  
Adj FELIX Loïc Bollène  
Adj GRAILLE Didier Sorgues  
Adj GUARINOS Cyril Isle /Sorgue  
Adj KINE Jérôme Pertuis  
Adj LIBUTTI Pierre GOPS  
Adj MARTEL Patrice GOPS  
Adj MELCHIOR Stéphane Carpentras  
Adj PAILLET Laurent GOPS  
Adj PAU Eric Avignon  
Adj RAMBAUD Gilles Avignon  
Adj RICCIOTTI Fabien Sorgues  
Adj ROUBAUD Fabien Orange

Adj ROUCHET Grégory	GOPS
Adj SUBRA Didier	Pertuis
Adj VIAL Frédéric	Avignon
Adj VILLEMUS Grégory	Apt
S/C ANGELRAS David	Carpentras
S/C ANGELRAS Romain	Carpentras
S/C AUBERT Olivier	Orange
S/C BASTIAN Stéphane	Cavaillon
S/C BELMONTE Laurent	Sorgues
S/C BLANVILLAIN Sabrina	Isle / Sorgue
S/C BOULGHOBRA Cyrille	Sorgues
S/C BOYER Thomas	Sorgues
S/C CASTOT Guillaume	Sorgues
S/C CHABRAN Jean-Michel	Apt
S/C CHEVALLIER Benoit	Apt
S/C DESBROSSES Damien	Avignon
S/C FABRE Laurent	Avignon
S/C GAMEZ Cédric	Avignon
S/C GLEIZE Christian	Carpentras
S/C IMBERT Ludovic	Avignon
S/C ISABELLI Marion	Pertuis
S/C JEAN Fabien	Cadenet
S/C LASAUSSE Stéphane	Carpentras
S/C LOMINI Bruno	Vaison la R
S/C MALBEC Frédéric	Avignon
S/C MARIN Benoit	Apt
S/C PARDIGON Anthony	Avignon
S/C PASQUINI Julien	Carpentras
S/C PENAT Frédéric	Vaison la R
S/C RAMEL Romuald	Carpentras
S/C RIPERT Grégory	Avignon
S/C ROBERT Damien	Avignon
S/C SANJUILLAN Christophe	Avignon
S/C SURROQUE Laurent	Bonnieux
S/C TEYSSIER Cyril	Avignon
S/C VALETTE Ludovic	Isle / Sorgue
Sgt GANDELET Stéphane	Sorgues
Sgt JALOSINSKI Yoan	Sorgues
Sgt MORARD Fabrice	Bollène
Sgt ROCARPIN Olivier	Apt
Sgt RIZZETO Fabien	Gordes
C/C CORONGIU Giovanni	Apt
Cal ALBERT Anthony	Apt
Cal DAVID Anthony	Avignon
Cal LEBLANC Julien	Apt
Sap FOURNIER Sylvain	Monteux

**ARTICLE 2-** Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 31 janvier 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## **ARRÊTE N° 2019- 858**

### **PORTANT RÉGLEMENT DÉPARTEMENTAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE POUR LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L.213-32, L.2225-1 à 4, L.5211-9-2-1 et R 2225-1 à 10 ;  
**VU** la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;  
**VU** le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'Incendie ;  
**VU** l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'Incendie ;  
**VU** l'arrêté du Préfet de Vaucluse n° S12009-10-22-0030-PREF du 22 octobre 2009 approuvant le schéma départemental d'analyse et de couverture de risques (SDACR) ;  
**VU** l'arrêté du Préfet de Vaucluse du 20 janvier 2016 portant règlement opérationnel du service départemental d'Incendie et de secours de Vaucluse;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de définir au niveau départemental, les principes d'objectifs de sécurité à atteindre en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie;

**SUR** proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse ;

### **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>: Le Règlement de Défense Extérieure Contre l'Incendie pour le département de Vaucluse, ci-annexé, est approuvé;

Article 2: L'annexe 9 du Règlement Opérationnel est annulée pour la partie relative à la Défense Extérieure Contre l'Incendie et demeure applicable pour les critères d'accessibilité.

Article 3: Madame et Messieurs les Sous-Préfets, Mesdames et Messieurs les Maires des communes du département, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, Monsieur le Président du conseil d'administration du Service Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, l'ensemble des acteurs concourant à la Défense Extérieure Contre l'Incendie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Il sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de Vaucluse et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse.

Il sera notifié aux maires et aux présidents d'établissement publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le 20 février 2019

Le Préfet, Bertrand GAUME

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois suivant sa publication.

## **ARRÊTÉ N° 2019-861**

### **MODIFANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE AQUATIQUE À VICTIMES DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;  
**VU** l'arrêté du 7 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;  
**VU** l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale des sauveteurs

#### **Conseiller Technique Départemental**

Cne BALLART Frédéric GOPS

#### **Conseillers Techniques SAV3 qualifiés "Sauvetage en eaux vives" (SEV) -**

Cdt JALABERT Alain GNV  
Cne ARNAUD Christophe GOPS  
Cne BALLART Frédéric GOPS

Cne GARNIER Yann Orange  
Cne PERROT Serge Vaison-la-R  
Ltn MARTIN Arnaud Avignon  
Adj/c BRAVAIS Rémy Carpentras  
Adj/c DESTOMBES Christophe Cavailon  
Adj/c LIUTI Sébastien Carpentras  
Adj/c PASSEVENT Aurélien Sorgues  
Adj/c VALERIAN Michel Pertuis  
Adj BOYER Jean-Charles Orange  
Adj PALISSE Cyrille Bollene  
Adj REZOUALI Frédéric Isle/Sorgue  
Sgt/c DUBAN Eric Orange  
Sgt/c SANJULLIAN Christophe Avignon  
Sgt/c VAYSON Christophe Bollene

#### **Sauveteurs SAV2 qualifiés "Sauvetage en eaux vives (SEV)**

Adj/c RECTON Frédéric Apt  
Adj MAURIN Olivier Avignon

#### **Sauveteurs SAV1 qualifiés "Sauvetage en eaux vives (SEV)**

Ltn ACROUE Patrick Avignon  
Ltn BACHELIER Damien Avignon  
Ltn CHABAS David Avignon  
Adj/c DEMANGEON Guillaume Apt  
Adj/c TIBLE Thierry Pertuis  
Adj BEZIERS Gilles Orange  
Adj BOURDIN Nathanaël Avignon  
Adj CHASTEL Guillaume Avignon  
Adj JASSE Nicolas Carpentras  
Adj LIBUTTI Pierre Isle/Sorgue  
Adj MARTINEZ Anthony Orange  
Adj MASSART Stanislas Avignon  
Adj THERON Magali Cavailon  
Adj VIRET Vincent Sorgues  
Sgt/c ACHARD Jeremy Avignon  
Sgt/c ANDRIEU Gilles Avignon  
Sgt/c ANGELRAS David Carpentras  
Sgt/c BOURGUE Jean-Michel Pertuis  
Sgt/e BREART Alban Avignon  
Sgt/c CHABRAN Jean-Michel Apt  
Sgt/c CHAUVET Laurent Avignon  
Sgt/c CHEVALLIER Benoit Apt  
Sgt/c DEJOYE Catherine Pertuis  
Sgt/c DUCELLIER David Avignon  
Sgt/c DUPONT Samuel Sorgues  
Sgt/c EREVANIAN Cédric Carpentras  
Sgt/c ESTEVE Geoffrey Avignon  
Sgt/c FERRIAUD Jonathan Avignon  
Sgt/c GRIFFARD Patrick Pertuis  
Sgt/c LAGIER Frédéric Avignon  
Sgt/c LASKE Christophe Cavailon  
Sgt/c LOMINI Bruno Vaison-la-R  
Sgt/c MILESIE Fabrice Sorgues  
Sgt/c MILLON Cyril Avignon  
Sgt/c MONGE Olivier Avignon  
Sgt/c MORELLI Cédric Avignon  
Sgt/c PORTE Fabien Orange  
Sgt/c PRIEUR Grégory Avignon  
Sgt/c REYNIER Thomas Cavailon

Sgt/c RUFFINATI Christophe	Pertuis
Sgt/c VADILLO Benjamin	Orange
Sgt/C VIGNE Gilles	Isle/Sorgue
Sgt AKAR Karim	Carpentras
Sgt COUDRAY Pierreyves	Carpentras
Sgt DELPOZO Daniel	Isle/Sorgue
Sgt MARBOEUF Valentin	Avignon
Sgt MATTEINI Cédric	Bollene
Sgt MAZIERE Samuel	Avignon
Sgt MONIER Charles	Avignon
Sgt NAVARETTE Antonio	Sorgues
Sgt RAULT Baptiste	Avignon
Sgt BELMONTE Laurent	Sorgues
C/C ROUX Nicolas	Avignon
Cal BARTHELEMY Florian	Avignon
Cal BELMONTE Jérôme	Avignon
Cal LAURE Fabrice	Avignon
Cal PAVARD Tiephaine	Cavaillon
Cal GIL Adrien	Orange
Cal REYNAUD Jean-Baptiste	Bollene
Sap BLANC Dorian	Isle/Sorgue
Sap BONET Mickaël	Isle/Sorgue
Sap Busetta Ludovic	Bollene
Sap LAUGIER Mathieu	Cavaillon
Sap LEBLANC Julien	Apt
Sap POLAK Lucas	Bollene
Sap SANTAMARIA Thomas	Cavaillon

#### **Sauveteurs Hélico "SAV-Héli"**

Cne ARNAUD Christophe	GOPS
Ltn MARTIN Arnaud	Avignon
Adj/c BRAVAIS Rémy	Carpentras
Adj/c DESTOMBES Christophe	Cavaillon
Adj/c LIUTI Sébastien	Carpentras
Adj/c PASSEVENT Aurélien	Sorgues
Adj/c RECTON Frédéric	Apt
Adj/c VALERIAN Michel	Pertuis
Adj BOURDIN Nathanaël	Avignon
Adj BOYER Jean-Charles	Orange
Adj PALISSE Cyrille	Bollene
Adj REZOUALI Frédéric	Isle/Sorgue
Sgt/c DUBAN Eric	Orange
Sgt/c SANJULLIAN Christophe	Avignon

**ARTICLE 2**-L'arrêté n° 2019-192 du 31/01/2019 est abrogé;

**ARTICLE 3** - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 21 février 2019  
Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet,  
directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## **ARRÊTÉ N° 2019-914**

### **PORTANT OUVERTURE D'UN EXAMEN ET FIXANT LA COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN DU BREVET NATIONAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DANS LE VAUCLUSE**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE**

**Chevalier de l'ordre national du mérite**

**VU** le décret n°2000-825 modifié du 28 août 2000 relatif à la formation des jeunes sapeurs-pompiers et portant organisation du brevet national de jeunes de sapeurs-pompiers ;

**VU** l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'Incendie et de secours;

**VU** l'arrêté du 8 octobre 2015 relatif aux jeunes sapeurs-pompiers;

**VU** la circulaire n°NOR/INTE0800178C du 18 novembre 2008 relative au suivi médical des jeunes sapeurs-pompiers;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

#### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Un examen pour l'obtention du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers aura lieu à l'Ecole Départementale le samedi 04 mai 2019 et le samedi 11 mai 2019.

**Article 2** - Les candidats devront avoir subi la formation requise.

Les dossiers seront adressés à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Service Formation-Sport du SDIS sous couvert du Chef de Centre, ils comprendront:

- Une demande écrite de l'intéressé, visée par le chef de centre.
- Une fiche administrative de renseignements.
- Une copie du PSE1.
- Une attestation de suivi de la formation requise.
- Une autorisation des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale.
- Un certificat médical d'aptitude à l'emploi de sapeur-pompier établi depuis moins d'un an à la date de l'examen.

**Article 3** - Pour valider son épreuve écrite INC, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20.



**Sauveteurs SAV2 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)**

Adj/c RECTON Frédéric Apt  
Adj MAURIN Olivier Avignon

**Sauveteurs SAV1 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)**

Ltn ACROUE Patrick Avignon  
Ltn BACHELIER Damien Avignon  
Ltn CHABAS David Avignon  
Adj/c DEMANGEON Guillaume Apt  
Adj/c TIBLE Thierry Pertuis  
Adj BEZIERS Gilles Orange  
Adj BOURDIN Nathanaël Avignon  
Adj CHASTEL Guillaume Avignon  
Adj JASSE Nicolas Carpentras  
Adj LIBUTTI Pierre Cavaillon  
Adj MARTINEZ Anthony Orange  
Adj MASSART Stanislas Avignon  
Adj THERON Magali Cavaillon  
Adj VIRET Vincent Sorgues  
Sgt/c MILESIE Fabrice Sorgues  
Sgt/c ACHARD Jérémy Avignon  
Sgt/c ANDRIEU Gilles Avignon  
Sgt/c ANGELRAS David Carpentras  
Sgt/c BOURGUE Jean-Michel Pertuis  
Sgt/c BREART Alban Avignon  
Sgt/c CHABRAN Jean-Michel Apt  
Sgt/c CHAUVET Laurent Avignon  
Sgt/c CHEVALLIER Benoit Apt  
Sgt/c DEJOYE Catherine Pertuis  
Sgt/c DUCCELLIER David Avignon  
Sgt/c DUPONT Samuel Sorgues  
Sgt/c EREVANIAN Cédric Carpentras  
Sgt/c ESTEVE Geoffrey Avignon  
Sgt/c FERRIAUD Jonathan Avignon  
Sgt/c GRIFFARD Patrick Pertuis  
Sgt/c LAGIER Frédéric Avignon  
Sgt/c LASKE Christophe Cavaillon  
Sgt/c LOMINI Bruno Vaison-la-R  
Sgt/c MILLION Cyril Avignon  
Sgt/c MONGE Olivier Avignon  
Sgt/c MORELLI Cédric Avignon  
Sgt/c PORTE Fabien Orange  
Sgt/c PRIEUR Grégory Avignon  
Sgt/c REYNIER Thomas Cavaillon  
Sgt/c RUFFINATI Christophe Pertuis  
Sgt/c VADILLO Benjamin Orange  
Sgt/c VIGNE Gilles Isle/Sorgue  
Sgt AKAR Karim Carpentras  
Sgt COUDRAY Pierreyves Carpentras  
Sgt DELPOZO Daniel Isle/Sorgue  
Sgt MARBOEUF Valentin Avignon  
Sgt MATTEINI Cédric Bollene  
Sgt MAZIERE Samuel Avignon  
Sgt MONIER Charles Avignon  
Sgt NAVARETTE Antonio Sorgues  
Sgt RAULT Baptiste Avignon  
Sgt BELMONTE Laurent Sorgues  
C/C ROUX Nicolas Avignon  
Cal BARTHELEMY Florian Avignon

Cal BELMONTE Jérôme Avignon  
Cal LAURE Fabrice Avignon  
Cal PAVARD Tiephaine Cavaillon  
Cal GIL Adrien Orange  
Cal REYNAUD Jean-Baptiste Bollene  
Sap BLANC Dorian Isle/Sorgue  
Sap BONET Mickaël Isle/Sorgue  
Sap Busetta Ludovic Bollène  
Sap LAUGIER Mathieu Cavaillon  
Sap LEBLANC Julien Apt  
Sap POLAK Lucas Bollene  
Sap SANTAMARIA Thomas Cavaillon

**Sauveteurs Hélico "SAV-Héli"**

Cne ARNAUD Christophe GOPS  
Ltn MARTIN Arnaud Avignon  
Adj/c BRAVAIS Rémy Carpentras  
Adj/c DESTOMBES Christophe Cavaillon  
Adj/c LIUTI Sébastien Carpentras  
Adj/c PASSEVENT Aurélien Sorgues  
Adj/c RECTON Frédéric Apt  
Adj/c VALERIAN Michel Pertuis  
Adj BOURDIN Nathanaël Avignon  
Adj BOYER Jean-Charles Orange  
Adj PALISSE Cyrille Bollene  
Adj REZOUALI Frédéric Isle/Sorgue  
Sgt/c DUBAN Éric Orange  
Sgt/c SANJULLIAN Christophe Avignon

ARTICLE 2- L'arrêté n° 2019-192 du 31/01/2019 est abrogé ;

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 26 juin 2019*

*Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet, directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

## ARRÊTÉ N° 2019-1212

### **MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE DES PLONGEURS DE LA SECURITÉ CIVILE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2019**

#### **LE PRÉFET DE VAUCLUSE Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;  
**VU** le code de la sécurité intérieure ;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 28 janvier 1991 définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares ;  
**VU** l'arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail en milieu hyperbare ;  
**VU** l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;  
**VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;  
**VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du département de Vaucluse pour l'année 2019, les personnels nommés ci-après :

#### **Conseiller Technique Départemental apte 60 mètres**

Adj/c BOURDIN Nathanaël Avignon/ GGA

#### **Conseillers Techniques hyperbare**

Adj/c BOURDIN Nathanaël Avignon/ GGA

#### **Chef d'unité apte 60 mètres**

Adj MONGE Olivier Avignon/GGA  
Adj PRIEUR Grégory Avignon/GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/ GGA

#### **Equipier apte 50 mètres = Initié Nitrox**

Ltn ACROUE Patrick Avignon/GGA  
Adj/c CHASTEL Guillaume Avignon/GGA

Adj/c MASSART Stanislas Avignon/ GGA  
Adj ESTEVE Geoffrey Avignon/ GGA  
Adj MORELLI Cédric CODIS  
Adj VIRET Vincent Sorgues/ GGA  
Sgt/c FERRIAUD Jonathan Avignon/ GGA  
Sgt/c CHAUVET Laurent Avignon/GGA  
Sgt/c ANDRIEU Gilles Avignon/ GGA  
Sgt BARTHELEMY Florian Avignon/GGA  
Sgt BELMONTE Jérôme Avignon/GGA  
Sgt ACHARD Jérémie Avignon/GGA  
Sgt MONIER Charles Avignon/GGA  
Sgt RAULT Baptiste Avignon/ GGA  
Sgt MARBOEUF Valentin Avignon/GGA  
Cal/c LAURE Fabrice Avignon/GGA  
Cal/c ROUX Nicolas Avignon/GGA

#### **Qualifié SNL 2**

Adj/c BOURDIN Nathanaël Avignon/GGA

#### **Qualifié SNL 1**

Adj/c CHASTEL Guillaume Avignon/GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/GGA  
Adj MONGE Olivier Avignon/ GGA  
Adj PRIEUR Grégory Avignon/GGA  
Sgt/c CHAUVET Laurent Avignon/GGA  
Sgt BARTHELEMY Florian Avignon/GGA

#### **Nitrox confirmé**

Adj/c BOURDIN Nathanaël Avignon/GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/GGA  
Adj MONGE Olivier Avignon/GGA  
Adj PRIEUR Grégory Avignon/GGA

#### **SSH (Hélico) Jout/Nuit**

Adj/c BOURDIN Nathanaël Avignon/GGA  
Adj SANJULLIAN Christophe Avignon/ GGA

**ARTICLE 2** - L'arrêté n° 2019-187 du 30/01/2019 est abrogé ;

**ARTICLE 3** - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

*Fait à Avignon le 26 juin 2019*

*Pour le Préfet et par délégation, le sous-préfet, directeur de cabinet, M. John BENMUSSA*

**ARRÊTÉS  
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE VAUCLUSE**

## ARRÊTÉ N° 2019-206

### **COMPOSITION DU COMITE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

#### **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1424-1 à L.1424-50;  
**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;  
**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.  
**VU** le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;  
**VU** l'arrêté n° 18-452 en date du 4 mai 2018 portant composition du CHSCT ;  
**VU** la délibération du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours n° 218-39 du 27 juin 2018 relative aux élections professionnelles- Représentation, recueil des avis des représentants et système de vote ;  
**VU** la proclamation des résultats du scrutin pour l'élection du 6 décembre 2018 des représentants du personnel au comité technique paritaire;  
**VU** les courriels en date du 2/01/19 du Syndicat Autonome 84, du 14/01/19 d'Avenir Secours, 16/01/19 du Syndicat CFTC SPA 84, du 8/01/19 du Syndicat SUD-SDIS84, portant désignation des membres du personnel ;

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1 -** Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse est composé comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 :

#### **REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION:**

**PRÉSIDENT: TITULAIRE**  
*Monsieur Maurice CHABERT*  
**PRÉSIDENT: SUPPLÉANT**  
*Madame Clémence MARINO PHILIPPE*

**TITULAIRE : Madame Sophie RIGAUT**  
**SUPPLÉANT : Monsieur Alain MORETTI**  
**TITULAIRE : Monsieur Thierry LAGNEAU**  
**SUPPLÉANT : Monsieur Joël GUIN**  
**TITULAIRE : Madame Dominique SANTONI**  
**SUPPLÉANT : Monsieur Christian MOUNIER**  
**TITULAIRE : Contrôleur général Jean-Yves NOISSETTE**  
**SUPPLÉANT : Lieutenant-colonel Laurent COURTIAL**

**TITULAIRE : Colonel Jérôme SOTTY**  
**SUPPLÉANT: Madame Corinne FAVRE-BISCARRAT**  
**TITULAIRE : Lieutenant-colonel Hervé JULLIEN**  
**SUPPLÉANT: Lieutenant-colonel Philippe CHAUSSINAND**  
**TITULAIRE : Médecin de classe exceptionnelle Jean-Marc SAGUÉ**  
**SUPPLÉANT : Médecin de classe normale Aurélien PONSODA**

#### **REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

**\*AVENIR SECOURS - MEMBRE TITULAIRE**  
*Lieutenant Bruno COUTAREL*  
**AVENIR SECOURS - MEMBRE SUPPLÉANT**  
*Monsieur Vincent GALANTI*  
**\*SPASDIS-CFTC 84 - MEMBRES TITULAIRES**  
*Madame Carine SERVAN*  
*Sergent Yoan JALOSINSKI*  
**SPASDIS - CFTC 84 - MEMBRES SUPPLÉANTS**  
*Adjudant-chef Gilles MAROT*  
*Capitaine Christophe CHOSEROT*  
**\*SUD SDIS 84 - MEMBRE TITULAIRE**  
*Sergent-chef Cédric MATTEINI*  
**SUD SDIS 84 - MEMBRE SUPPLÉANT**  
*Sergente-chef Catherine DEJOYE*  
**\*SYNDICAT AUTONOME 84 - MEMBRES TITULAIRES**  
*Adjudant-chef Frédéric RÉZOUALI*  
*Sergent-chef Frédéric LAGIER*  
*Adjudant-chef Didier GOMEZ*  
*Monsieur Christophe CARLE*  
**\*SYNDICAT AUTONOME 84 - MEMBRES SUPPLÉANTS**  
*Adjudant-chef Bruno RICHARD*  
*Sergent Fabien CAPEZZA*  
*Caporal Emile LAURAIN*  
*Monsieur Guillaume COUTAREL*

**ARTICLE 2 -** Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Nîmes - 16 rue Feuchères - 30000 NIMES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**ARTICLE 3 -** Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

*Avignon, le 05 février 2019*  
*Le Président, Maurice CHABERT*

**PORTANT COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-1 et suivants,  
**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 39,

**VU** le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 9,

**VU** le décret n°2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 4,

**VU** le décret n°2012-730 du 07 mai 2012 fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels,

**VU** le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
**VU** l'arrêté SDIS n°181262 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels,

**VU** l'arrêté SDIS n°18-1264 complémentaire à l'arrêté n°18-1262, du 21 décembre 2018 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers,

**VU** l'arrêté SDIS n°19-0117 du 08 janvier 2019 portant composition de la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

**VU** la délibération n°2018-97 du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse du 20 décembre 2018 portant sur l'organisation d'un concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2019,

**VU** la proposition du chef d'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud pour la désignation du président du jury,

**VU** la désignation d'un représentant par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du jury du concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, organisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse en 2019, les personnes suivantes :

- Colonel Hors Classe Patrick MOREAU, Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes, président du jury,
- Monsieur François PENEAU, représentant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, remplaçant du président du jury en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier,
- Monsieur Alain MORETTI, Conseiller Départemental du Canton d'Avignon 1, membre du conseil d'administration du Service d'Incendie et de Secours du Vaucluse,
- Monsieur Dominique BODON, vice-président de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, Maire de Malaucène,
- Adjudant Christophe VACHER, représentant des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégories C du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse ;
- Sergent-chef Cédric VAN MINDEN, représentant des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégories C du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse ;

**Article 2** : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Vaucluse est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse et par voie électronique sur son site internet ([www.sdis84.fr](http://www.sdis84.fr));
- Affiché dans ses locaux

*12 mars 2019,*

*Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Maurice CHABERT*

La Juridiction Administrative peut être saisie dans un délai de 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

---

**ARRÊTÉ N° 2019-911****FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PRENDRE PART AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS INTERNE D'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS****LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales; notamment le chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie relative aux Services d'Incendie et de Secours (article L.1424 - 1 et suivants), ainsi que les dispositions réglementaires correspondantes (article R.1424-1 et suivants);  
**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
**VU** la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,  
**VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
**VU** le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, notamment ses articles 8 et 9;  
**VU** le décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 4;  
**VU** le décret n° 2012-730 du 07 mai 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment ses articles 1,5,6 et 7;  
**VU** l'arrêté n° 18-1262, portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels;  
**VU** l'arrêté n° 18-1264 complémentaire à l'arrêté n° 18-1264, portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des candidats autorisés à participer aux épreuves écrites d'admissibilité du concours Interne du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, organisé par le Service Départemental d'Incendie

et de Secours de Vaucluse, établie le 12 mars 2019 figure en annexe I du présent arrêté;

**Article 2:** Parmi ces candidats, les personnes dont les noms figurent en annexe II ne seront autorisées à participer au concours que sous réserve d'avoir complété leur dossier d'inscription au plus tard le 29 mars avant le début de la première épreuve ;

**Article 3** : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

**Article 4:** Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

12 mars 2019

*Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours  
Maurice CHABERT*

---

**ARRÊTÉ N° 2019-960****MODIFICATIF DE L'ARRÊTÉ N° 18-1262 PORTANT OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE D'ACCÈS AU GRADE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019****LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** Le CGCT et notamment ses articles L.1421-1 et suivants;  
**VU** la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;  
**VU** la loi 2016-483 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires;  
**VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels;  
**VU** le décret 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique;  
**VU** le décret 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des états membres de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'un corps, un cadre d'emploi ou un emploi de la fonction publique française ;

VU le décret 2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret 2012-730 du 7 mai 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret 2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels;

VU le décret 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU l'arrêté ministériel du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des Services Départementaux d'Incendie et de Secours;

VU l'arrêté ministériel du 7 mai 2012 relatif au programme du concours prévu à l'article 4 du décret 2012-521 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels;

VU la délibération du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de secours de Vaucluse en date du 20 décembre 2018 décidant d'organiser un concours interne de sergent de sapeurs-pompiers professionnels;

**CONSIDÉRANT** que le nombre de postes ouverts a évolué.

**SUR** la proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** - L'article 1<sup>er</sup> est modifié de la façon suivante : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse organise, au titre de l'année 2019, un concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels pour 114 postes.

**ARTICLE 2** - Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

**ARTICLE 3** - Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, 16, avenue Feuchères - 30000 Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Avignon, le 26 mars 2019

Le Président, Maurice CHABERT

## ARRÊTÉ N° 2019-961

### MODIFICATIF DE L'ARRÊTÉ N° 19-911 FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PRENDRE PART AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS INTERNE D'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOI DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

#### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

VU le code général des collectivités territoriales; notamment le chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie relative aux Services d'Incendie et de Secours (article L 1424 - 1 et suivants), ainsi que les dispositions réglementaires correspondantes (article R.1424-1 et suivants);

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, notamment ses articles 8 et 9 ;

VU le décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 4 ;

VU le décret n° 2012-730 du 07 mai 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment ses articles 1,5,6 et 7;

VU l'arrêté n° 18-1262, portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels;

VU l'arrêté n° 18-1264 complémentaire à l'arrêté n° 18-1264, portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels;

**CONSIDÉRANT** que trois dossiers d'inscription sont parvenus à la cellule concours après le 12 mars 2019, avec un cachet de la poste antérieur au 23 février 2019, lendemain de la date limite de dépôt, ou un courrier justificatif du retard établi par la poste;

**CONSIDÉRANT** que des candidats autorisés à participer au concours sous réserve d'avoir complété leur dossier d'inscription ont fourni les justificatifs demandés;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de rajouter ces candidats sur la liste des admis à concourir;

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les annexes I et II de l'arrêté n°19-911 du 12 mars 2019 sont complétées et modifiées;

**Article 2:** Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication;

**Article 3:** Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

*Avignon, le 23 mars 2019*

*Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Maurice CHABERT*

---

### **ARRÊTÉ N° 2019-1027**

#### **MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° 19-910 FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019**

#### **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-1 et suivants,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 39,

**VU** le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 9,

**VU** le décret n°2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 4,

**VU** le décret n°2012-730 du 07 mai 2012 fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels,

**VU** le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

**VU** l'arrêté SDIS n°18-1262 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels,

**VU** l'arrêté SDIS n°18-1262, du 21 décembre 2018 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers,

**VU** l'arrêté SDIS n°19-0117 du 08 janvier 2019 portant composition de la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

**VU** l'arrêté SDIS n°19-910 portant composition du jury du concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels - Session 2019.

**VU** la délibération n°2018-97 du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse du 20 décembre 2018 portant sur l'organisation d'un concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2019,

**VU** la proposition du chef d'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud pour la désignation du président du jury,

**VU** la désignation d'un représentant par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

**CONSIDÉRANT** la constitution d'un groupe de correcteurs pour la correction des copies des épreuves écrites.

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>:** Il est rajouté un article 1-bis, rédigé comme suit : *Article 1-bis : En sus des membres du jury mentionnés à l'article 1, les personnes ci-dessous sont désignées en qualité de correcteurs des épreuves écrites :*

*Monsieur Dominique BRUZZESE, SDIS 05*

*Monsieur Laurent SANTO, SDIS 11*

*Monsieur Guilhem FELGEIROLLES, SDIS 30*

*Monsieur Loïc CHANAVAT, SDIS 32*

*Monsieur Hugon DIMITRI, SDIS 65*

*Monsieur Bruno MARTINEZ, SDIS 66*

*Monsieur Bertrand GONCALVES, SDIS 82*

*Monsieur Christophe BORDERIE, SDIS 82*

*Monsieur Olivier BONZON, SDIS 83*

*Monsieur Jean-Sébastien BORSOTTI, SDIS 83*

*Monsieur Damien BACHELIER, SDIS 84*

*Monsieur Robert COURBET, SDIS 84*

*Monsieur Yves MARTIN, SDIS 84*

*Madame Diana RODRIGO, SDIS 84*

*Monsieur Cyrille GERARD, SDIS 84*

*Monsieur François-Xavier SARRADE, SDIS 84*

*Monsieur Bruno COUTAREL, SDIS 84*

*Monsieur Grégory ROUCHET, SDIS 84*

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Vaucluse est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera :

- publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse et par voie électronique sur son site internet ([www.sdis84.fr](http://www.sdis84.fr));
- Affiché dans ses locaux

Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - 30000 Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Avignon, le 11 avril 2019  
Le Président, Maurice CHABERT

---

#### **ARRÊTÉ N° 2019-1156**

#### **PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MONSIEUR LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL JEAN-YVES NOISSETTE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

#### **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales;  
**VU** la séance du Conseil Départemental de Vaucluse en date du 2 avril 2015 au cours de laquelle Monsieur Maurice CHABERT a été élu président du conseil départemental de Vaucluse;  
**VU** l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse du 2 septembre 2005 nommant Monsieur Jean-Yves NOISSETTE Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse ;  
**VU** l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 6 juillet 2017 portant recrutement de Monsieur Jérôme SOTTY au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse ;  
**VU** l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 6 juillet 2017 portant détachement de Monsieur Jérôme SOTTY sur un emploi fonctionnel de Directeur Départemental Adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse pour une durée de cinq ans;

**VU** l'arrêté n° 17-1259 du 13 décembre 2017 portant organisation générale du SDIS de Vaucluse

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de prévoir la délégation de signature nécessaire à la gestion courante et à la continuité du service public;

#### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée à Monsieur le Contrôleur Général Jean-Yves NOISSETTE, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, pour les attributions relevant de sa compétence en matière de gestion administrative, technique et financière et notamment pour la signature des documents énumérés ci-après :

- \* les mandats de paiement et bordereaux journaux de mandats délivrés pour le compte du budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours;
- \* les titres de recettes et bordereaux journaux de titres de recettes émis pour le compte du même budget ;
- \* tous les documents concernant l'exécution de la comptabilité du Service Départemental d'Incendie et de Secours;
- \* les actes d'administration courante, à l'exclusion:
  - des arrêtés relatifs à l'organisation générale,
  - des marchés,
  - des courriers destinés aux ministres,
  - des courriers destinés aux élus, comportant décision.

**ARTICLE 2**: En cas d'absence ou d'empêchement du Contrôleur Général Jean-Yves NOISSETTE, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est exercée par le Colonel hors-classe Jérôme SOTTY, Directeur Départemental Adjoint et le Lieutenant-Colonel Laurent COURTIAL, chef de pôle territorial.

**ARTICLE 3**: L'arrêté n° 17-933 du 1<sup>er</sup> août 2017 est abrogé.

**ARTICLE 4**: Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et Madame le Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse.

Avignon, le 24 mai 2019  
Le Président, Maurice CHABERT

## ARRÊTÉ N° 2019-1164

### **MODIFIANT LES ARRÊTÉS N° 19-1027 ET N° 19-910 FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS - SESSION 2019**

#### **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-1 et suivants,  
**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 39,

**VU** le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 9,

**VU** le décret n°2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 4,

**VU** le décret n°2012-730 du 07 mai 2012 fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels,

**VU** le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
**VU** l'arrêté SDIS n°181262 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels,

**VU** l'arrêté SDIS n°18-1264 complémentaire à l'arrêté n°18-1262, du 21 décembre 2018 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers,

**VU** l'arrêté SDIS n°19-0117 du 08 janvier 2019 portant composition de la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

**VU** l'arrêté SDIS n°19-910 portant composition du jury du concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels- Session 2019.

**VU** l'arrêté SDIS n°19-1027 modifiant l'arrêté n°10-910, fixant la liste des membres du jury du concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels - Sessions 2019,

**VU** la délibération n°2018-97 du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse du 20 décembre 2018 portant sur l'organisation d'un

concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2019,  
**VU** la proposition du chef d'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud pour la désignation du président du jury,

**CONSIDÉRANT** la constitution de groupes d'examineurs pour les épreuves orales

#### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Il est rajouté un article 1-ter, rédigé comme suit:

*Article 1-ter : En sus des membres du jury mentionnés à l'article 1, un groupe d'examineurs est constitué pour les épreuves orales et est composé des personnes ci-dessous désignées :*

*Madame Hélène POLYAK, SDIS 83*

*Monsieur Gérald ROUIT, SDIS 05*

*Monsieur Guy CAVILLON, SDIS 32*

*Monsieur Sylvain NOBLET, SDIS 65*

*Madame Isabelle PALACIOS, SDIS S 13*

*Monsieur Cyril ANDRIEUX, SDIS 81*

*Monsieur Mathieu SARDA, SDIS 11*

*Monsieur Pierre DAVISSEAU, SDIS 13*

*Monsieur David MERCIER, SDIS 84*

*Madame Diana RODRIGO, SDIS 84*

*Madame Giliane BENINCASA, Conseillère municipale Mairie de Isle/Sorgue*

*Madame Solange PONCHON, 2<sup>ème</sup> Adjointe Mairie de Châteaurenard*

*Madame Marylène JEAN, Conseillère Municipale Ville/Auzon*

*Madame Dominique ANCEY, 1<sup>ère</sup> Adjointe Mairie de Jonquerettes*

*Monsieur Christian SOLLIER, Adjoint au Maire - Pernes les Fontaines*

*Monsieur Bruno RIPOLL, Conseiller municipal Mairie du THOR*

*Madame Martine CASADEI,*

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Vaucluse est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de secours de Vaucluse et par voie électronique sur son site internet ([www.sdis84.fr](http://www.sdis84.fr));
- Affiché dans ses locaux

*Avignon, le 03 juin 2019*

*Le Président, Maurice CHABERT*

La Juridiction Administrative peut être saisie dans un délai de 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.